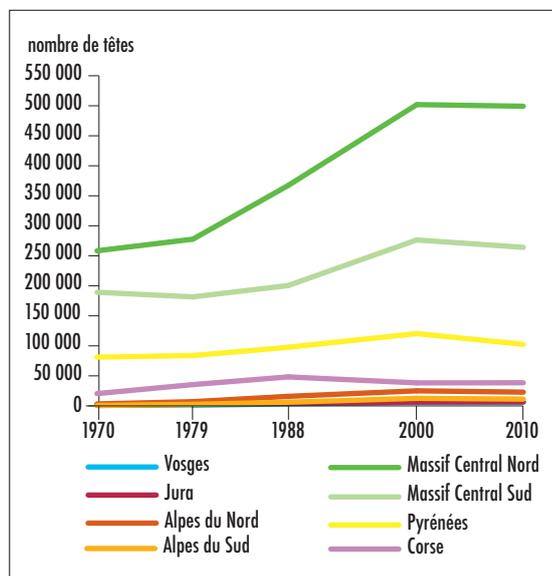


Graphique 75
**Évolution des vaches nourrices
 (en nombre de têtes) dans les zones
 de montagne des principaux massifs**



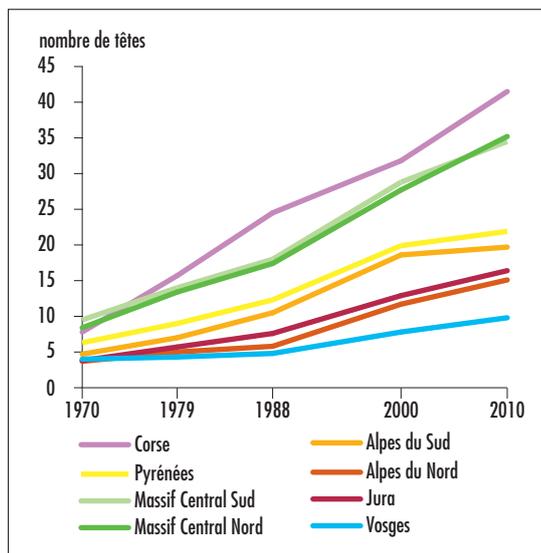
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Un accroissement spectaculaire de la taille des exploitations d'élevage bovin allaitant dans le Massif Central et en Corse

Pour les exploitations de vaches allaitantes, le rythme de disparition entre 1970 et 2010 a été semblable à la moyenne de la montagne française dans la partie nord du Massif Central (- 54 %), mais plus accentué dans sa partie sud (- 62 %), dans les Pyrénées (- 64 %) et dans la montagne corse (- 65 %), tandis que le nombre d'exploitations a progressé depuis 1970 dans les Alpes, le Jura et les Vosges. Mais le nombre d'exploitations de vaches allaitantes en montagne est en régression dans tous les massifs depuis 1988. La progression de la taille moyenne en VN par exploitation est spectaculaire dans la montagne corse passant de moins de 8 VN en 1970 à près de 25 VN en 1988 et à plus de 41 VN en 2010 (graphique 76). Elle est également très importante dans le Massif Central (au nord comme au sud) atteignant désormais 34-35 VN par exploitation en 2010. Elle reste encore faible

en 2010 dans les Alpes du Nord et le Jura (autour de 15-16 VN) et tout particulièrement dans la montagne vosgienne (10 VN).

Graphique 76
Évolution du nombre de vaches nourrices par exploitation pour les zones de montagne des massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.3. Le cheptel ovin

En 2010, près de 3,6 millions d'ovins ont été recensés en montagne. Comme les effectifs des agneaux sont très sensibles aux dates retenues pour les enquêtes, nous avons choisi de cibler l'analyse sur le cheptel de brebis-mères (qui représentent, en nombre de têtes, 76 % des ovins de montagne, tandis que les agnelles pour la souche regroupent 15 % des ovins recensés en montagne en 2010).

Parmi les élevages ovins, on dénombre des exploitations qui n'ont pas de brebis et qui ont un atelier d'engraissement d'agneaux (encadré 6).

N.B. En 1970 et 1979, les RA ne différenciaient pas les brebis nourrices et les brebis laitières. Les analyses d'évolution sur longue période porteront donc sur l'ensemble des brebis sans distinction des productions principales (viande ovine, lait ou fromage de brebis).

Encadré 6. Zoom sur les exploitations ovines spécialisées en ateliers d'engraissement d'agneaux

Il s'agit d'ateliers d'engraissement d'agneaux issus notamment d'élevages de brebis laitières (comme les agneaux de Roquefort).

En 2010, on dénombre en montagne 115 élevages ovins sans brebis qui sont spécialisés en ateliers d'engraissement d'agneaux (capacité des ateliers : près de 76 000 places). 56 % de ces ateliers sont localisés dans le Massif Central sud et ils représentent à eux seuls 93 % des capacités des ateliers d'engraissement d'agneaux.

4.3.1 Les brebis-mères

Près de la moitié du cheptel de brebis se trouve en montagne

La carte 14 indique la localisation des brebis en France en 2010 en distinguant les brebis nourrices (= allaitantes) des brebis laitières. En montagne, les brebis nourrices sont localisées surtout dans les Alpes du Sud, les Pyrénées et, dans le Massif Central, en bordure de la montagne : dans le Lot (causses du Quercy), la zone charolaise (Allier) et limousine, tandis que les brebis laitières sont essentiellement localisées en Aveyron et Lozère (cf. bassin de Roquefort), Pays Basque et Béarn, Corse.

L'effectif de brebis en 2010 est de 2 700 000 brebis en montagne, élevées dans 55 000

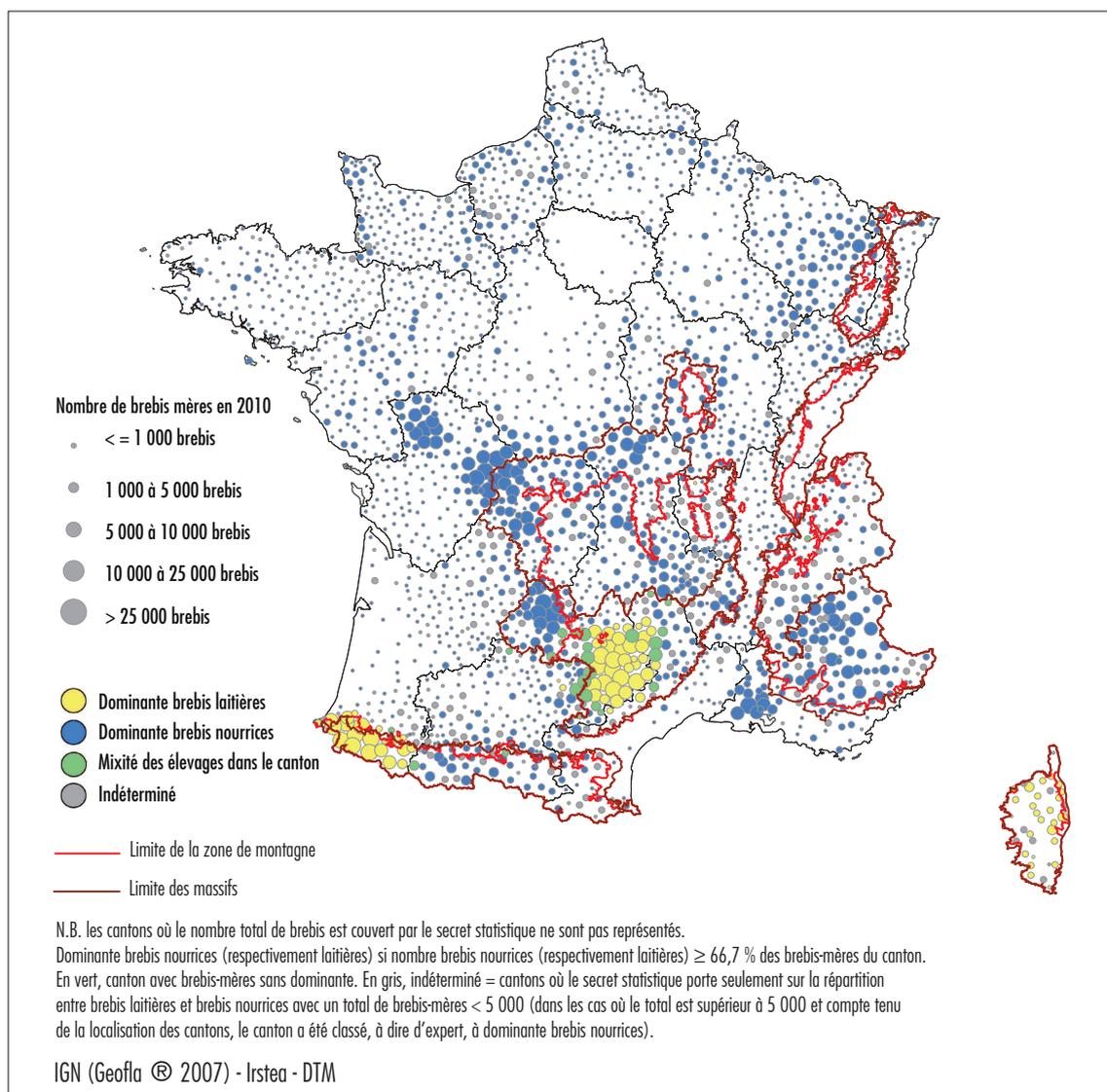
exploitations. Avec près du tiers (32 %) des exploitations françaises ayant des brebis et près de la moitié (49 %) du cheptel de brebis en 2010, le poids de la zone de montagne est donc très important.

Un cheptel de brebis en expansion de 1970 à 1980 qui se maintient ensuite en montagne jusqu'en 2000 alors qu'il périclité en plaine

Ce poids s'est d'ailleurs nettement renforcé depuis 1979 (respectivement 23 % des exploitations et 36 % pour les brebis). Le tableau 49 et le graphique 77 montrent que les cheptels de brebis de montagne et de plaine suivaient une forte progression (de l'ordre de + 3 % par an) de 1970 à 1979 mais que cette progression a été stoppée radicalement en plaine en 1979

Carte 14

Répartition du cheptel de brebis par canton en 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

et chute depuis cette date (- 46 % entre 1979 et 2010), sans doute en lien avec l'application du Règlement communautaire ovin (1980) 58, tandis que le cheptel s'est maintenu en montagne du moins jusqu'en 2000. Globalement,

le cheptel de brebis a augmenté d'un tiers entre 1970 et 2000, mais il fléchit dans la dernière décennie (- 9 %). L'évolution est similaire en haute montagne.

Tableau 49

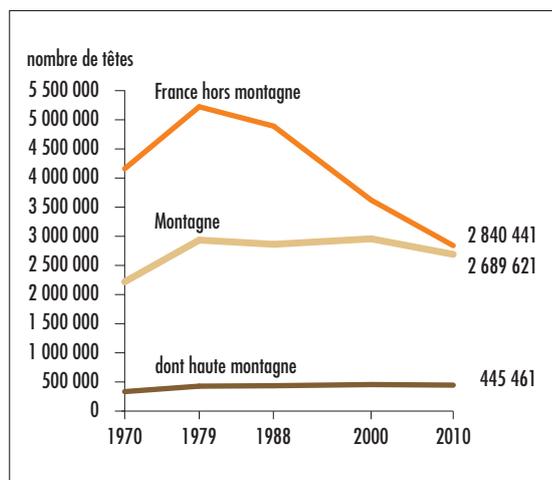
Évolution du cheptel de brebis entre 1970 et 2010 par zones

Brebis-mères	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970-1988	1988-2010	1970-2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
France métropolitaine	+ 21,6	- 28,7	- 13,3	+ 2,8	- 0,6	- 1,4	- 1,7	+ 1,1	- 1,5	- 0,4
Montagne	+ 29,0	- 6,0	+ 21,2	+ 3,2	- 0,3	+ 0,3	- 0,9	+ 1,4	- 0,3	+ 0,5
dont haute montagne	+ 30,2	+ 2,3	+ 33,3	+ 2,8	+ 0,2	+ 0,4	- 0,2	+ 1,5	+ 0,1	+ 0,7
France hors montagne	+ 17,6	- 41,9	- 31,7	+ 2,6	- 0,7	- 2,5	- 2,4	+ 0,9	- 2,4	- 0,9

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 77

Évolution du cheptel de brebis (en nombre de têtes) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Une brebis de montagne sur deux dans le Massif Central, une sur cinq dans les Pyrénées et une sur six dans les Alpes du Sud

En 2010, le Massif Central regroupe plus de la moitié (53 %) des brebis de montagne, avec une localisation préférentielle dans la partie sud (40 %) (graphique 78). Une brebis sur cinq est élevée dans les Pyrénées, tandis que les Alpes

du Sud rassemblent 15 % du cheptel ovin. On verra plus loin que ces chiffres globaux correspondent en fait à des répartitions bien différentes quand on considère séparément les brebis nourrices et les brebis laitières.

La carte 15 montre les principaux secteurs d'évolution du cheptel de brebis-mères entre 1988 et 2010 dans les différents massifs : accroissement du cheptel de brebis laitières dans l'Aveyron et la Lozère, le pays basque et le Béarn, la Corse ; accroissement du cheptel de brebis nourrices dans les Alpes du Sud (mais diminution notable dans le Mercantour), dans le sud-Isère et les causses du Quercy, mais forte diminution dans les zones charolaise et limousine du Massif Central Nord.

Le cheptel de brebis en déclin dans le Massif Central Nord

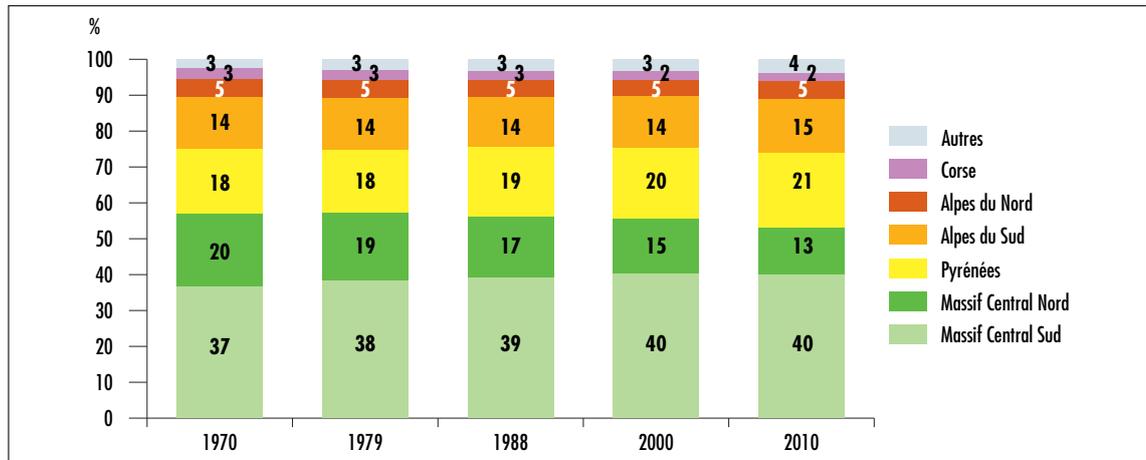
La plupart des principaux massifs élevant des brebis en montagne ont suivi une évolution analogue à la moyenne de la montagne française (tableau 50 et graphique 79). On notera cependant la situation particulière du Massif Central Nord dont le cheptel de brebis (essentiellement des brebis nourrices) a fortement diminué depuis 1979 (- 36 % entre 1979 et 2010) suivant une tendance similaire à la moyenne nationale de la plaine.

58. Jusqu'en 1980, le marché français était resté protégé de la concurrence étrangère. Les importations de viande ovine du Royaume-Uni, de Nouvelle-Zélande et d'Irlande ont considérablement augmenté entre 1980 et 1990

(GraphAgri 2010). La prime compensatrice ovine n'a pas suffi, durant cette période, à compenser la chute des prix à la production.

Graphique 78

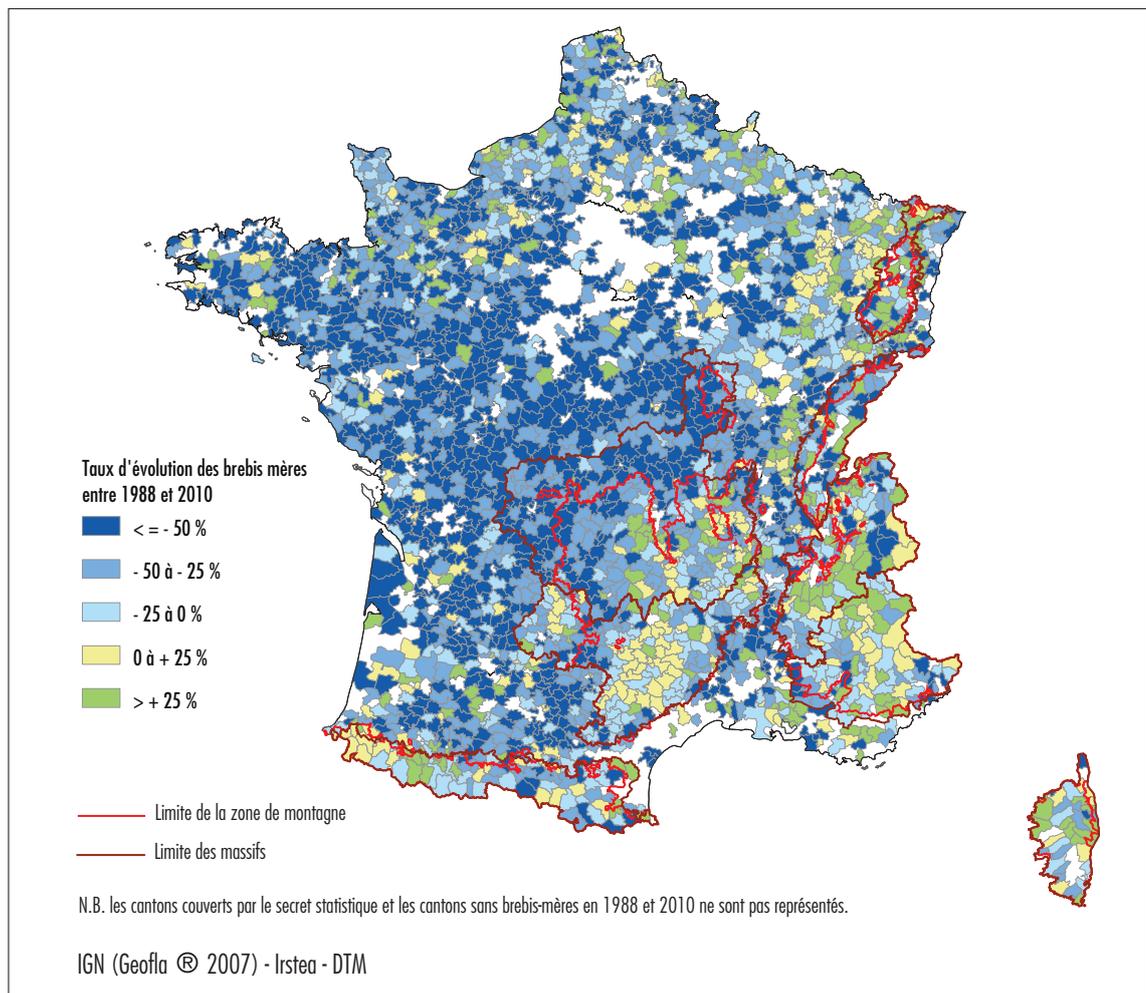
Part des massifs dans le nombre de brebis de la zone de montagne entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 15

Évolution des effectifs de brebis par canton entre 1988 et 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

Tableau 50

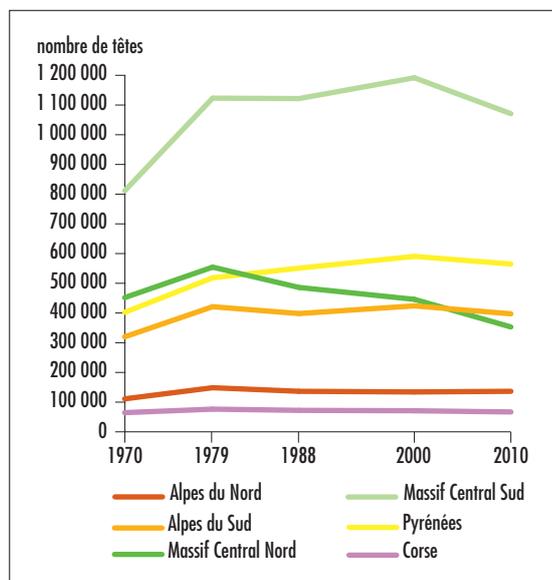
Évolution entre 1970 et 2010 du cheptel de brebis de montagne selon les principaux massifs

Brebis-mères	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Alpes	+ 24,1	- 0,2	+ 23,9	+ 3,2	- 0,7	+ 0,4	- 0,4	+ 1,2	+ 0,0	+ 0,5
Alpes du Nord	+ 22,9	+ 0,0	+ 22,9	+ 3,3	- 0,9	- 0,1	+ 0,2	+ 1,2	+ 0,0	+ 0,5
Alpes du Sud	+ 24,5	- 0,2	+ 24,2	+ 3,1	- 0,6	+ 0,5	- 0,6	+ 1,2	+ 0,0	+ 0,5
Massif Central	+ 27,3	- 11,4	+ 12,7	+ 3,2	- 0,5	+ 0,2	- 1,4	+ 1,3	- 0,6	+ 0,3
Massif Central Nord	+ 7,6	- 27,3	- 21,8	+ 2,3	- 1,5	- 0,7	- 2,3	+ 0,4	- 1,4	- 0,6
Massif Central Sud	+ 38,3	- 4,5	+ 32,0	+ 3,7	+ 0,0	+ 0,5	- 1,1	+ 1,8	- 0,2	+ 0,7
Pyrénées	+ 37,0	+ 2,5	+ 40,5	+ 2,9	+ 0,7	+ 0,6	- 0,4	+ 1,8	+ 0,1	+ 0,9
Corse	+ 12,0	- 7,4	+ 3,6	+ 1,9	- 0,6	- 0,2	- 0,6	+ 0,6	- 0,4	+ 0,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 79

Évolution des brebis-mères (nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.3.2 Les brebis nourrices

La montagne regroupe plus du quart des exploitations élevant des brebis nourrices et plus du tiers du cheptel

L'effectif de brebis nourrices en 2010 dépasse 1,4 million de brebis en montagne, élevées dans un peu plus de 13 000 exploitations. Avec plus du quart (26 %) des exploitations françaises ayant des brebis nourrices et le tiers (34 %) du cheptel de brebis nourrices en 2010, le poids de la zone de montagne est important. Il s'est d'ailleurs nettement renforcé depuis 1988 (respectivement 18 % des exploitations et 27 % pour les brebis nourrices). Le tableau 51 et le graphique 80 montrent que les cheptels de brebis nourrices de montagne ont mieux résisté qu'en plaine entre 1988 et 2000, mais la réduction est prononcée depuis 2000 (- 16 %).

Tableau 51

Évolution du cheptel de brebis nourrices entre 1988 et 2010 par zones

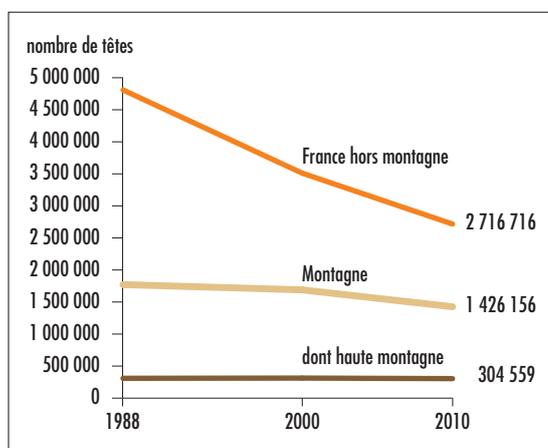
Brebis-mères nourrices	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010	1988-2010
%			
France métropolitaine	- 21,0	- 20,3	- 37,0
Montagne	- 4,7	- 15,6	- 19,5
dont haute montagne	+ 1,1	- 2,7	- 1,6
France hors montagne	- 27,0	- 22,6	- 43,5

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Des tailles de troupeau nettement plus importantes en montagne...

La taille moyenne des exploitations élevant des brebis nourrices est plus élevée en montagne qu'en plaine : elle atteint en 2010 près de 110 brebis nourrices par exploitation, soit en moyenne 35 brebis de plus qu'en plaine (graphique 81). En montagne, une exploitation ovins-viande sur deux a disparu entre 1988 et 2010 (- 53 %) ; le rythme de disparition a été encore plus fort en plaine (- 71 %).

Graphique 80
Évolution du cheptel de brebis nourrices (nombre de têtes) entre 1988 et 2010 en montagne et en plaine

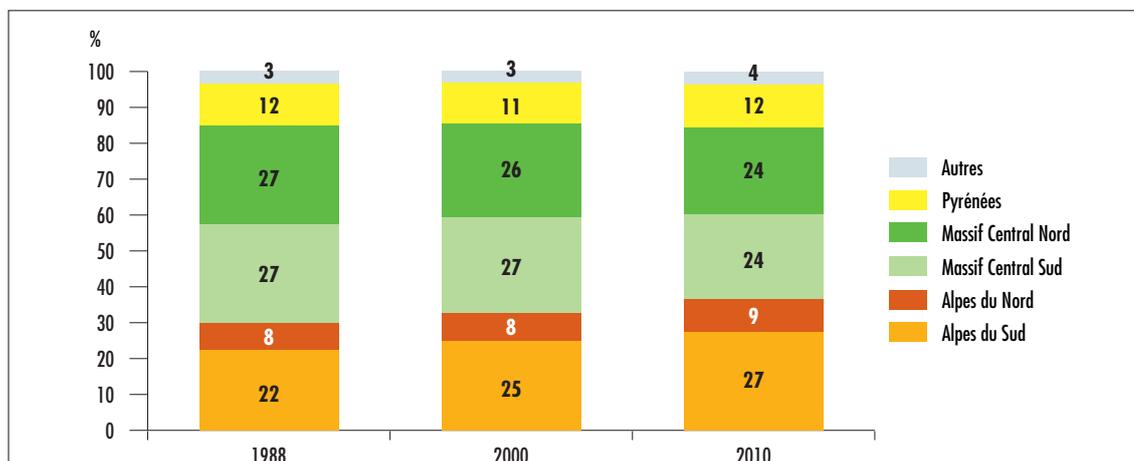


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

... et encore plus importantes en haute montagne

Globalement, le cheptel de brebis nourrices a mieux résisté en haute montagne (il avait même un peu progressé entre 1988 et 2000).

Graphique 82
Part des massifs dans le nombre de brebis nourrices de la zone de montagne entre 1988 et 2010



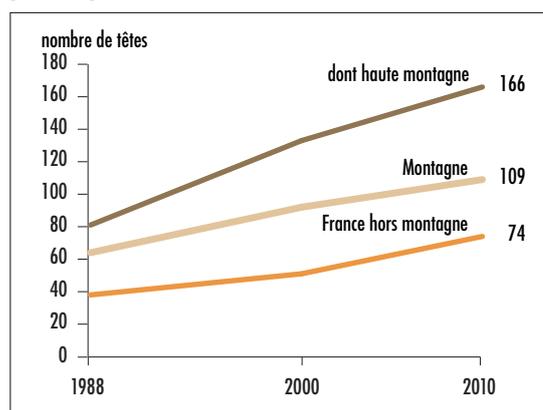
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Mais le rythme de disparition des exploitations ovins-viande a été semblable à celui de la montagne française (- 52 % entre 1988 et 2010). Il en résulte une taille moyenne par exploitation qui a progressé plus vite qu'en montagne pour atteindre 166 brebis nourrices par exploitation en 2010, soit le double par rapport à 1988.

Les Alpes du Sud regroupent plus du quart du cheptel de brebis nourrices de montagne

En 2010, le Massif Central regroupe près de la moitié (48 %) des brebis nourrices de la zone de montagne française, réparties de façon égale entre le nord et le sud, tandis que les Alpes du Sud rassemblent plus du quart des brebis nourrices (27 %) (graphique 82). Le poids du Massif Central, aussi bien au nord qu'au sud, s'effrite depuis 1988 où il représentait 54 % des brebis nourrices.

Graphique 81
Évolution du nombre de brebis nourrices par exploitation entre 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les brebis nourrices perdent du terrain dans le Massif Central

Entre 1988 et 2010, la diminution du cheptel de brebis nourrices dans le Massif Central a ainsi été très marquée, aussi bien au nord (- 29 %) qu'au sud (- 31 %), soit 10 points de réduction de plus par rapport à celle de la

montagne (tableau 52 et graphique 83). Comparativement, le massif des Alpes a beaucoup mieux résisté (- 2 % sur cette même période 1988-2010) même s'il décroche un peu entre 2000 et 2010 (- 6 %). Dans les Pyrénées, l'évolution est assez proche de la moyenne nationale de la montagne.

Tableau 52

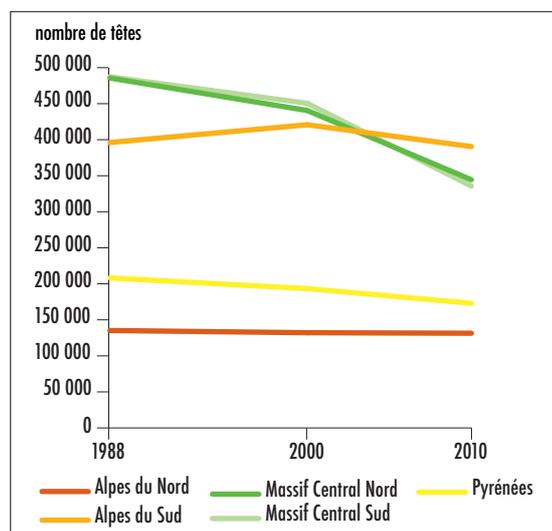
Évolution du cheptel de brebis nourrices entre 1988 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Brebis-mères nourrices	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010	1988-2010
Alpes	+ 4,1	- 5,6	- 1,8
Alpes du Nord	- 2,3	- 0,6	- 2,8
Alpes du Sud	+ 6,2	- 7,2	- 1,4
Massif Central	- 8,4	- 23,7	- 30,1
Massif Central Nord	- 9,3	- 21,8	- 29,1
Massif Central Sud	- 7,5	- 25,5	- 31,1
Pyrénées	- 7,1	- 10,5	- 16,9

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 83

Évolution des brebis nourrices (nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

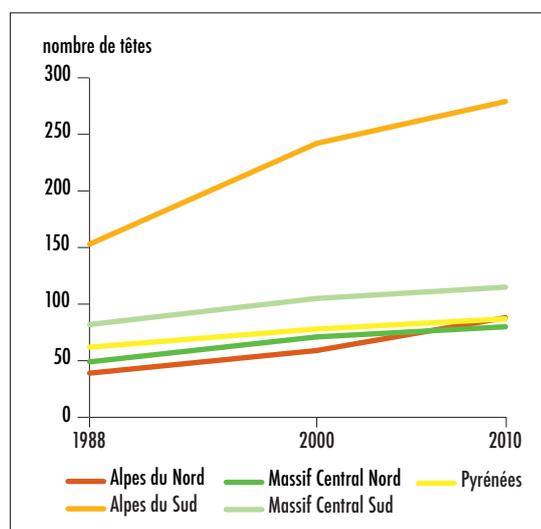
Les Alpes du Sud se démarquent avec près de 280 brebis nourrices en moyenne par exploitation

Pour les exploitations ovins-viande (= élevant des brebis nourrices), le rythme de disparition entre 1988 et 2010 a été assez proche, dans les principaux massifs, de la moyenne nationale de la montagne (- 53 %), un peu plus marqué dans le Massif Central Nord et les Alpes du Nord (- 57 % dans chacun de ces deux massifs) et

moins accusé dans les Pyrénées (- 41 %). Avec une moyenne de près de 280 brebis nourrices par exploitation en 2010, les Alpes du Sud se démarquent nettement des autres massifs. Le Massif Central Sud affiche une moyenne de 115 brebis nourrices tandis que Massif Central Nord, Alpes du Nord et Pyrénées se situent tous trois autour de 80-90 brebis nourrices par exploitation (graphique 84).

Graphique 84

Évolution du nombre de brebis nourrices par exploitation pour les zones de montagne des massifs



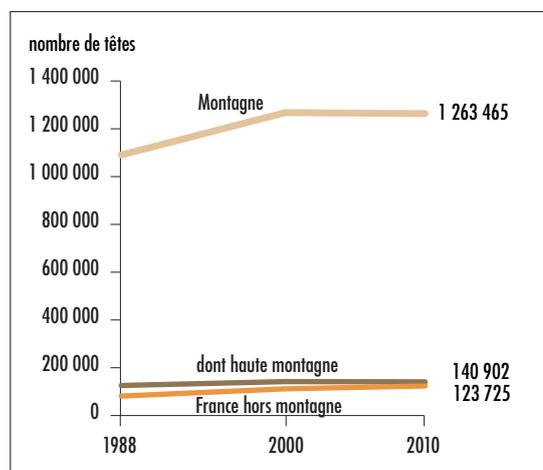
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.3.3 Les brebis laitières

En montagne, presque autant de brebis laitières que de brebis nourrices et 91 % du cheptel national !

L'effectif de brebis laitières en 2010 atteint près de 1,3 million de brebis en montagne (soit presque autant que le cheptel de brebis nourrices), élevées dans 4 700 exploitations. Avec 86 % des exploitations françaises ayant des brebis laitières et 91 % du cheptel de brebis laitières en 2010, la montagne peut presque être considérée comme le domaine exclusif de l'élevage des brebis laitières en France, même si son poids s'effrite un peu depuis 1988 (92 % des exploitations et 93 % des brebis laitières). Le tableau 53 et le graphique 85 montrent que les cheptels de brebis laitières, en forte progression entre 1988 et 2000, marquent le pas depuis 2000, sauf en plaine.

Graphique 85
Évolution du cheptel de brebis laitières (nombre de têtes) entre 1988 et 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 53

Évolution du cheptel de brebis laitières entre 1988 et 2010 par zones

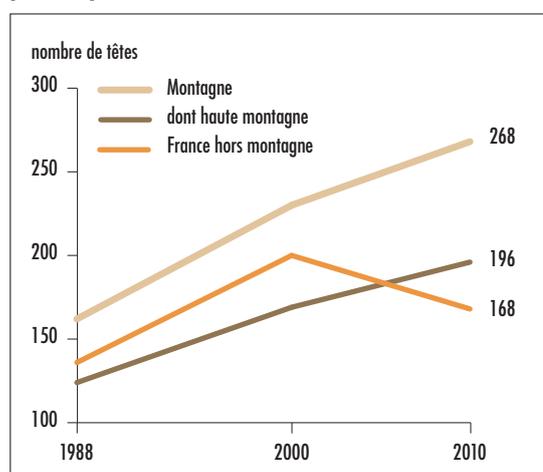
Brebis-mères laitières	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010 %	1988-2010
France métropolitaine	+ 17,7	+ 0,5	+ 18,4
Montagne	+ 16,3	- 0,3	+ 15,9
dont haute montagne	+ 13,0	- 0,9	+ 12,1
France hors montagne	+ 37,5	+ 10,6	+ 52,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En moyenne, 270 brebis laitières par exploitation en montagne soit 100 de plus qu'en plaine

La taille moyenne des exploitations élevant des brebis laitières est désormais plus élevée en montagne et en haute montagne qu'en plaine : elle y atteint en 2010 respectivement 270 et 200 brebis laitières contre environ 170 brebis en plaine où elle a nettement diminué depuis 2000 (elle était alors de 200 brebis) (graphique 86). Cette évolution de la taille moyenne en plaine est due en particulier à une augmentation du nombre d'exploitations élevant des brebis laitières entre 2000 et 2010 (+ 32 %), alors que le nombre d'exploitations ovins-lait diminuait dans le même temps de - 14 % en montagne et en haute montagne.

Graphique 86
Évolution du nombre de brebis laitières par exploitation entre 1988 et 2010



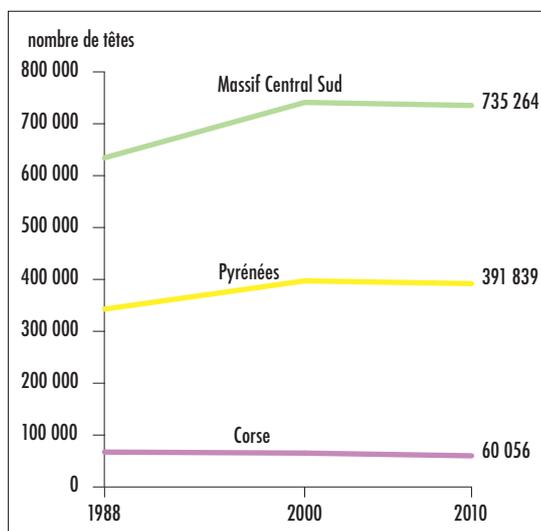
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Massif Central Sud (58 %), Pyrénées (31 %) et Corse concentrent 94 % des brebis laitières en montagne

En 2010, le Massif Central Sud regroupe à lui seul 58 % des brebis laitières de la zone de montagne française, tandis que les Pyrénées rassemblent près du tiers des brebis laitières (31 %). Avec la Corse, ces trois massifs concentrent 94 % du cheptel de brebis laitières de montagne et ces proportions sont quasiment stables depuis 1988 (graphique 87).

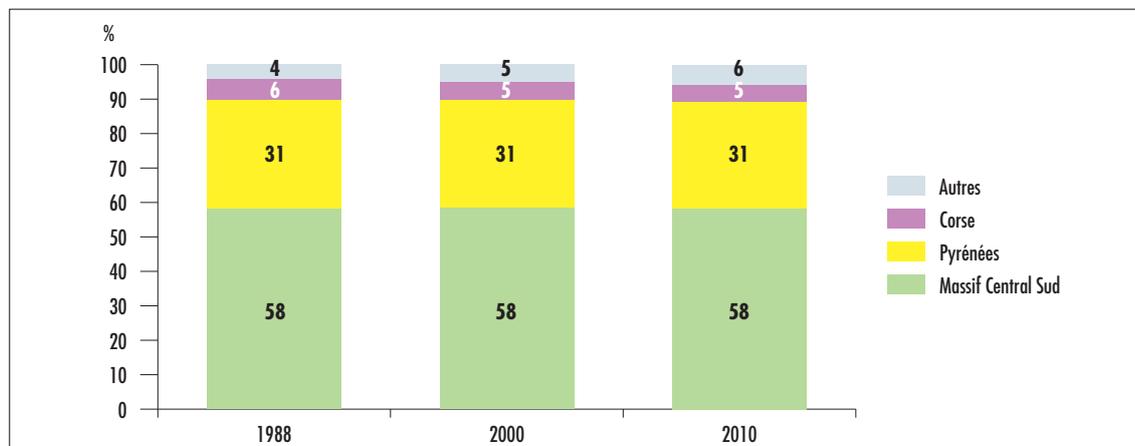
Entre 1988 et 2010, l'évolution du cheptel de brebis laitières dans le Massif Central Sud et les Pyrénées suit la tendance de la montagne française. En revanche, la Corse marque le pas avec une réduction de - 11 % (tableau 54 et graphique 88). Quant aux évolutions impressionnantes dans les Alpes nord et sud et le Massif Central Nord, elles doivent être relativisées par les faibles effectifs en jeu (moins de 10 000 brebis laitières dans chaque cas).

Graphique 88
Évolution des brebis laitières (nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 87
Part des massifs dans le nombre de brebis laitières de la zone de montagne entre 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 54
Évolution du cheptel de brebis laitières entre 1988 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Brebis-mères laitières	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010 %	1988-2010
Alpes	+ 64,4	+ 120,1	+ 261,9
Alpes du Nord	+ 62,7	+ 144,0	+ 296,9
Alpes du Sud	+ 65,6	+ 105,0	+ 239,4
Massif Central	+ 17,6	- 0,4	+ 17,2
Massif Central Nord	+ 1 239,4	+ 57,6	+ 2 011,5
Massif Central Sud	+ 16,8	- 0,8	+ 15,9
Pyrénées	+ 15,9	- 1,4	+ 14,3
Corse	- 3,0	- 8,0	- 10,7

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En moyenne 340 brebis laitières par exploitation dans le Massif Central Sud, soit 120 brebis de plus que dans les Pyrénées

Dans les deux principaux massifs concernés, le rythme de diminution des exploitations ovins-lait (= élevant des brebis laitières) entre 1988 et 2010 suit la tendance de la montagne française. La diminution est plus accentuée en Corse (- 46 % d'exploitations élevant des brebis laitières), mais cela ne suffit pas pour que la taille moyenne des exploitations ovins-lait de Corse (près de 180 brebis en 2010) rattrape celle des deux autres massifs : près de 220 brebis laitières par exploitation dans les Pyrénées et 340 dans le Massif Central Sud (soit 125 brebis laitières de plus qu'en 1988) sous l'influence de la filière Roquefort (graphique 89).

4.4. Les caprins

En montagne, 37 % des exploitations caprines mais seulement 24 % du cheptel de chèvres

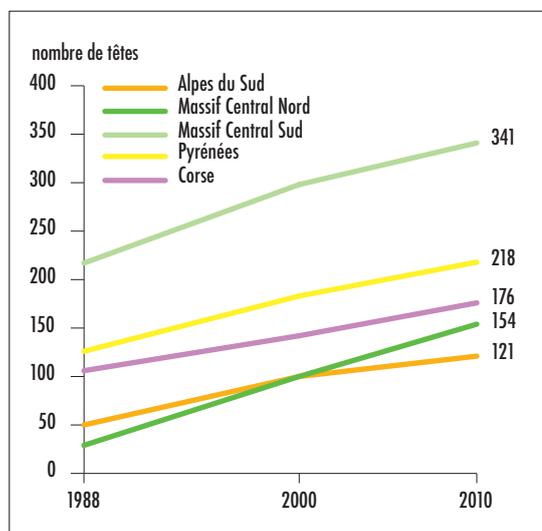
La carte 16 indique la localisation des chèvres en France en 2010. En montagne, elles sont localisées surtout en Corse, dans l'Aveyron, en Ardèche et dans la Drôme.

En 2010, l'effectif est de 232 000 chèvres en montagne élevées par près de 5 400 exploitations. Avec 37 % des exploitations caprines françaises et 24 % du cheptel de chèvres en 2010, le poids de la zone de montagne est important.

En progression depuis 2000, le cheptel caprin de montagne n'a pas rattrapé le niveau de 1979

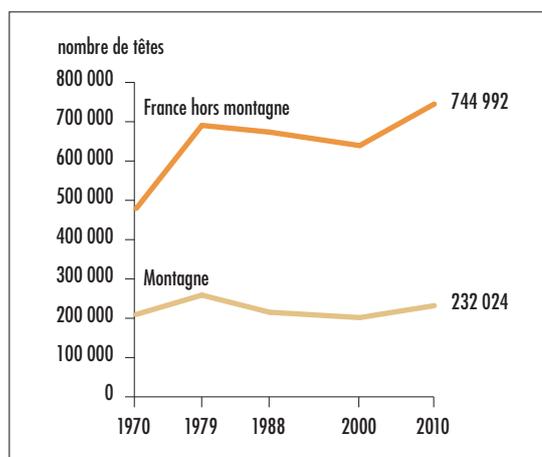
Paradoxalement, ce poids s'est même nettement renforcé en nombre d'exploitations ayant des chèvres depuis 1970 (30 % soit + 7 points)

Graphique 89
Évolution du nombre de brebis laitières par exploitation pour les zones de montagne des massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 90
Évolution du cheptel de chèvres (en nombre de têtes) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

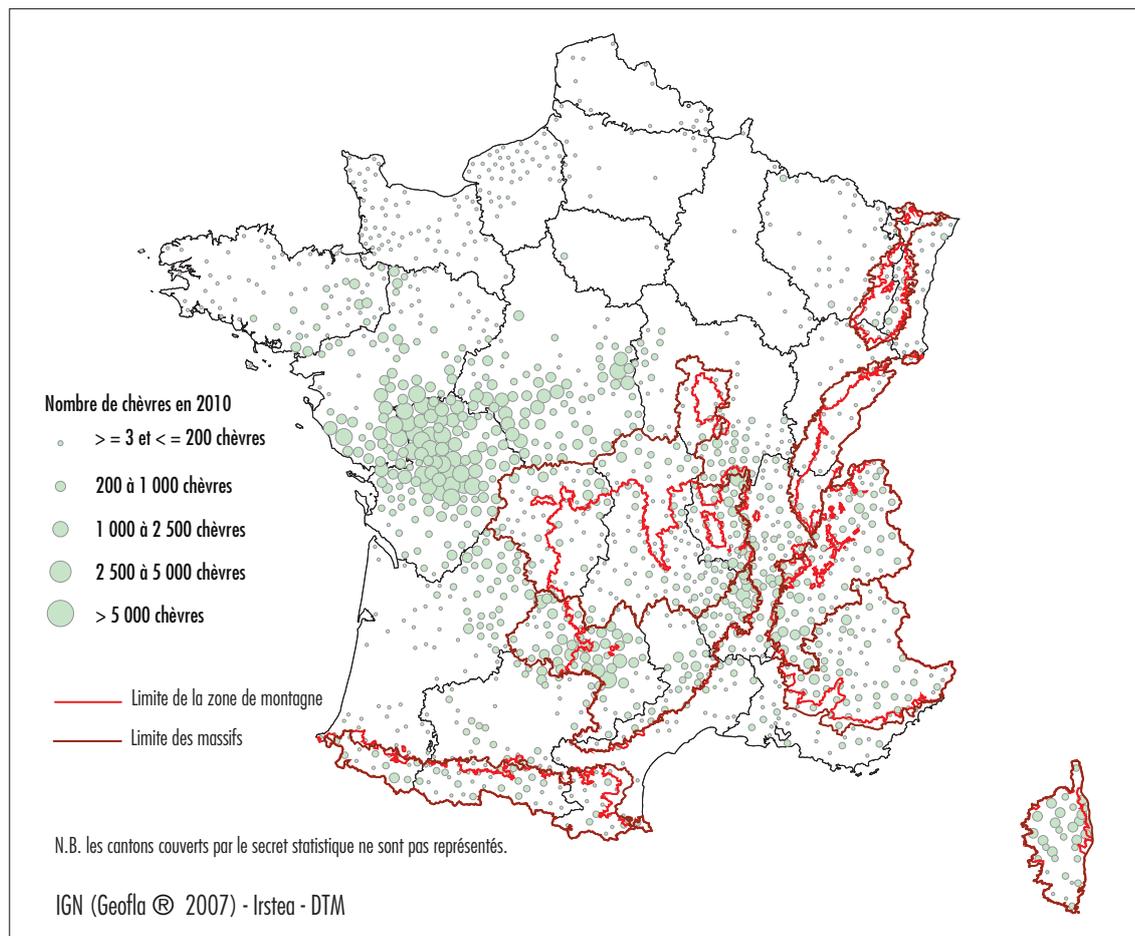
Tableau 55

Évolution du cheptel de chèvres entre 1970 et 2010 par zones

Chèvres	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970-1988	1988-2010	1970-2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
	%									
France métropolitaine	+ 28,9	+ 9,9	+ 41,7	+ 3,6	- 0,7	- 0,5	+ 1,5	+ 1,4	+ 0,4	+ 0,9
Montagne	+ 2,6	+ 7,8	+ 10,6	+ 2,4	- 2,0	- 0,5	+ 1,4	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,3
dont haute montagne	+ 7,7	+ 2,8	+ 10,8	+ 4,1	- 3,2	- 0,1	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
France hors montagne	+ 40,4	+ 10,6	+ 55,4	+ 4,1	- 0,3	- 0,4	+ 1,5	+ 1,9	+ 0,5	+ 1,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 16
Répartition du cheptel de chèvres par canton en 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

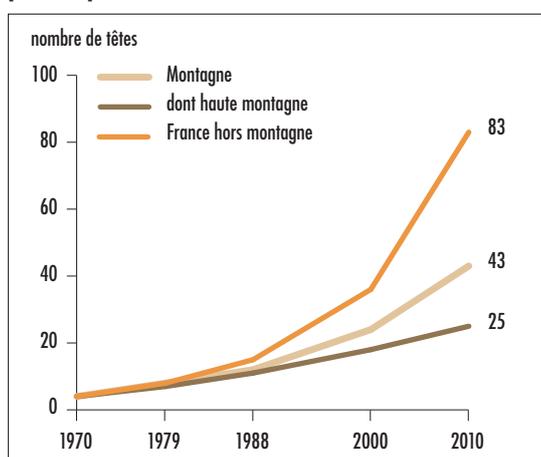
mais pas en cheptel (30 % en 1970, soit - 7 points) malgré un accroissement du cheptel de + 10,6 % entre 1970 et 2010 (tableau 55). Cela est dû à la progression encore plus forte du cheptel caprin au plan national et plus particulièrement en plaine (+ 55 %) surtout marquée durant la décennie 1970-1980 avec une reprise dans les dix dernières années succédant à une régression de 1980 à 2000 (graphique 90). Sous une forme atténuée, la montagne a suivi les mêmes tendances, mais le nombre de chèvres en 2010 reste encore inférieur à l'effectif atteint en 1979.

En moyenne, deux fois plus de chèvres par exploitation en plaine

Ainsi, quand on considère la taille moyenne des exploitations caprines, l'écart s'est considérablement accru entre montagne et plaine. Alors que la taille était identique en 1970 (4 chèvres seulement par exploitation !), elle est désormais de 80 chèvres en plaine contre 40 en montagne (graphique 91), reflétant le degré de spécialisation de ces élevages, notamment en Centre-

Ouest (Régions Poitou-Charentes et Pays de Loire). Cette spécialisation s'est réalisée au prix d'une très forte concentration des élevages

Graphique 91
Évolution du nombre de chèvres par exploitation entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

caprins : en plaine le nombre d'exploitations ayant des caprins a été divisé par 13 entre 1970 et 2010 passant de plus de 112 000 à 9 000 (- 92 %) et il a été divisé par 9 en montagne sur cette même période (- 89 %).

C'est surtout sur la période 1988-2010 que le décrochage s'est opéré entre montagne et plaine

Alors que le décrochage en taille moyenne par exploitation est encore peu marqué en 1988 entre exploitations ayant des caprins en montagne et en plaine (respectivement 12 chèvres contre 15), l'écart s'accroît considérablement à partir de 1988. En montagne, après une stagnation du cheptel entre 1988 et 2000, celui-ci s'accroît nettement depuis 2000 tandis que le

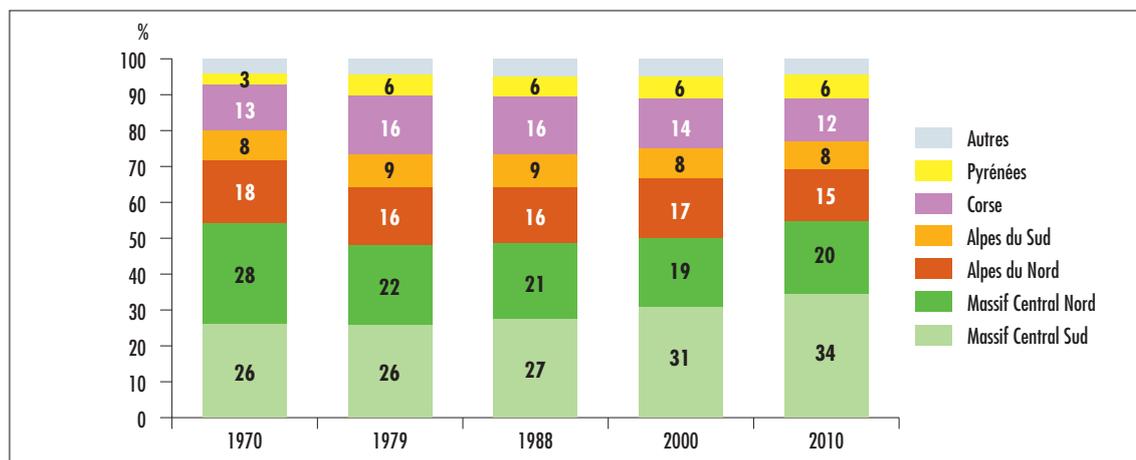
nombre d'élevages caprins continue à se réduire de façon drastique (- 69 % entre 1988 et 2010).

En moyenne, des tailles de troupeau caprin nettement inférieures en haute montagne

L'évolution en haute montagne entre 1970 et 2010 est globalement similaire à celle de la montagne : nombre de chèvres + 10,8 %, nombre d'élevages caprins - 84 %. Mais la croissance du cheptel avait été plus nette entre 1970 et 1979 et la reprise moins marquée entre 2000 et 2010. En moyenne, la taille des élevages caprins reste nettement en deçà : 25 chèvres en 2010 en haute montagne contre 43 en montagne.

Graphique 92

Part des massifs dans le nombre de chèvres de la zone de montagne entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 56

Évolution du cheptel de chèvres entre 1970 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Chèvres	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970-1988	1988-2010	1970-2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Vosges	+ 132,7	+ 33,0	+ 209,6	+ 10,6	- 0,7	+ 1,1	+ 1,6	+ 4,8	+ 1,3	+ 2,9
Jura	+ 158,8	+ 13,3	+ 193,1	+ 9,1	+ 1,8	- 1,8	+ 3,5	+ 5,4	+ 0,6	+ 2,7
Alpes	- 2,2	- 3,1	- 5,3	+ 2,1	- 2,3	- 0,5	+ 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,1
Alpes du Nord	- 9,1	+ 0,7	- 8,4	+ 1,2	- 2,3	+ 0,0	+ 0,1	- 0,5	+ 0,0	- 0,2
Alpes du Sud	+ 12,3	- 9,6	+ 1,5	+ 3,6	- 2,3	- 1,3	+ 0,6	+ 0,6	- 0,5	+ 0,0
Massif Central	- 7,8	+ 21,2	+ 11,8	+ 1,0	- 1,9	- 0,3	+ 2,3	- 0,4	+ 0,9	+ 0,3
Massif Central Nord	- 23,1	+ 3,1	- 20,7	- 0,2	- 2,7	- 1,3	+ 1,9	- 1,4	+ 0,1	- 0,6
Massif Central Sud	+ 8,8	+ 35,1	+ 46,9	+ 2,2	- 1,3	+ 0,4	+ 2,6	+ 0,5	+ 1,4	+ 1,0
Pyrénées	+ 79,6	+ 22,7	+ 120,3	+ 9,3	- 2,4	+ 0,2	+ 1,8	+ 3,3	+ 0,9	+ 2,0
Corse	+ 30,5	- 18,9	+ 5,9	+ 5,2	- 2,1	- 1,7	+ 0,0	+ 1,5	- 0,9	+ 0,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

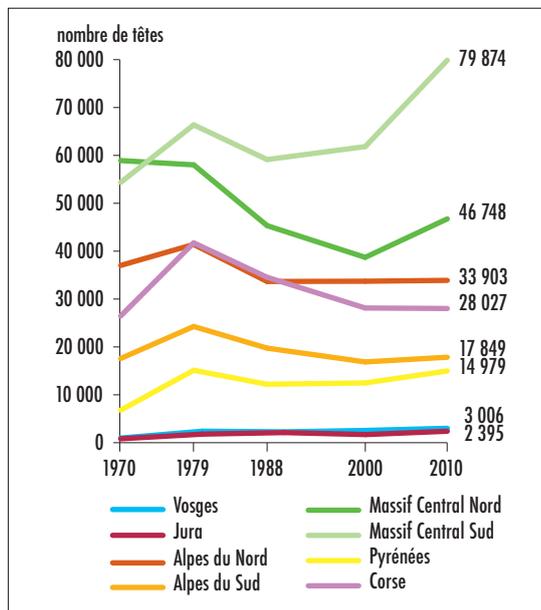
Plus du tiers des chèvres dans le Massif Central Sud mais aussi 12 % en Corse

En 2010, le cheptel caprin est réparti dans la plupart des massifs. Le Massif Central Sud rassemble un peu plus du tiers du cheptel (cf. poids des départements Ardèche et Aveyron) alors que le Massif Central Nord en regroupe 20 % et le massif des Alpes (nord + sud) près du quart. La Corse représente à elle seule 12 % du cheptel caprin, ce qui est remarquable eu égard au poids relatif de ce massif (3 % des exploitations de montagne) (graphique 92).

Forte progression depuis 2000 du cheptel caprin dans le Massif Central Sud

Par rapport à 1970, la progression a été nette dans le Massif Central Sud (+ 47 %) et les Pyrénées (+ 120%) tandis que le cheptel caprin a régressé dans le Massif Central Nord (- 21 %) et les Alpes du Nord où il stagne depuis 1988 (tableau 56 et graphique 93). Les très fortes variations en pourcentage dans les massifs du Jura et des Vosges ne doivent pas masquer le caractère encore « confidentiel » de cet élevage dans ces deux massifs.

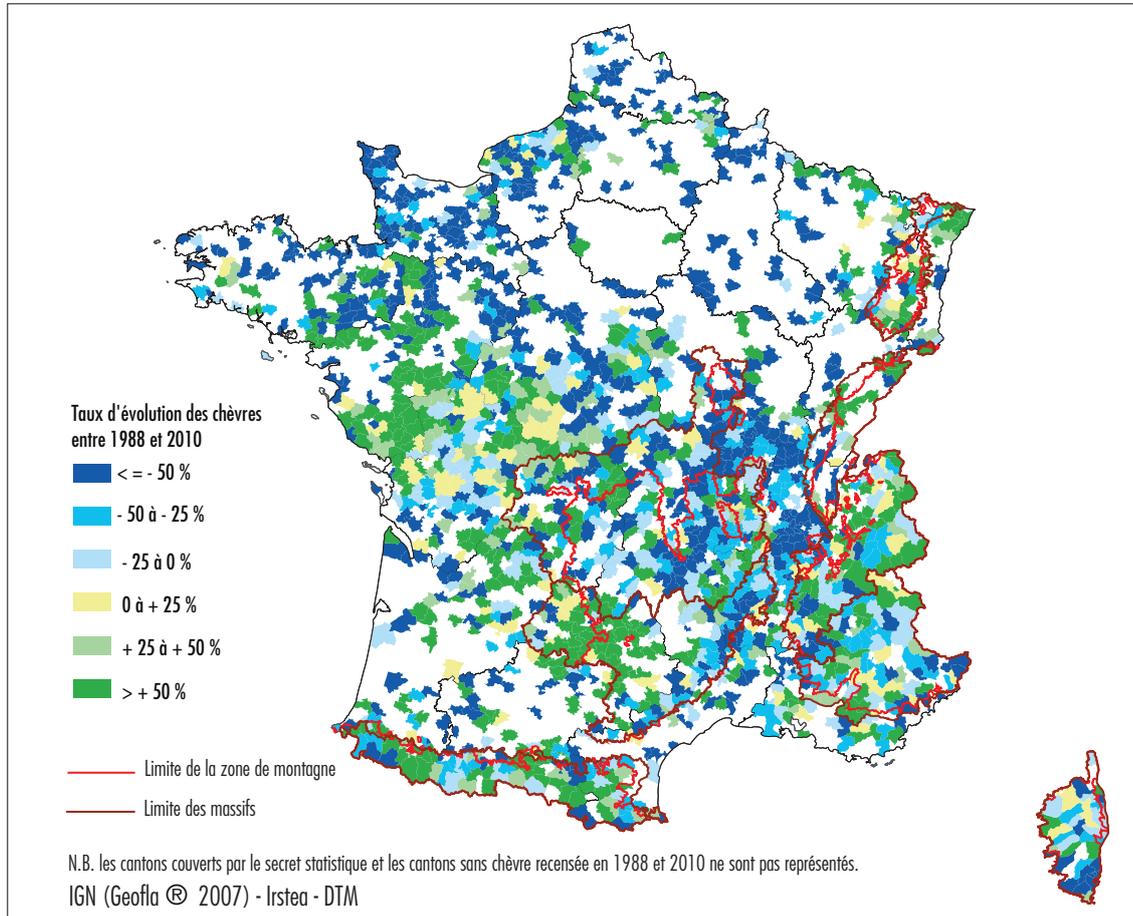
Graphique 93
Évolution des chèvres (en nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 17

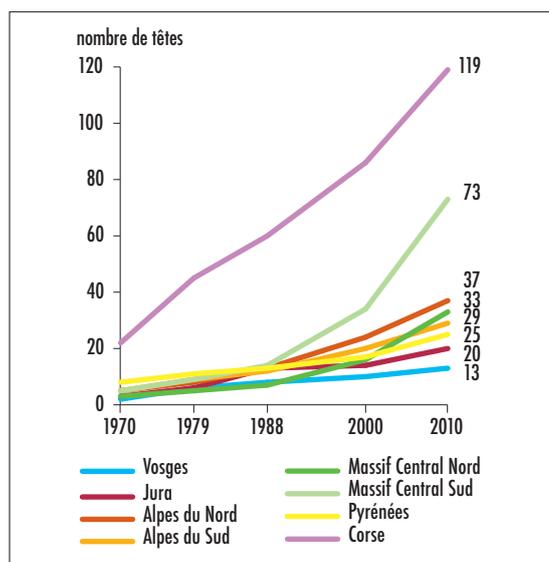
Évolution des effectifs de chèvres par canton entre 1988 et 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

La carte 17 montre notamment un accroissement du cheptel de chèvres entre 1988 et 2010 dans le Massif Central Sud – en particulier dans l’Aveyron et le Lot (mais diminution apparente en Ardèche) – et, dans des massifs plus marginaux, comme les Pyrénées et les Vosges. Les situations sont plus contrastées et variées en Corse et dans les Alpes.

Graphique 94
Évolution du nombre de chèvres par exploitation pour les zones de montagne des massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

120 chèvres par exploitation dans les montagnes de Corse

Avec une moyenne de 120 chèvres par exploitation en 2010, la Corse est de loin le massif où les exploitations caprines ont la plus grande taille moyenne (multipliée par 6 depuis 1970) (graphique 94). Le Massif Central Sud a éga-

lement fortement progressé pour atteindre en 2010 une moyenne de plus de 70 chèvres par élevage. Dans les autres massifs, l'évolution a été moindre et la taille moyenne n'atteint pas 40 chèvres.

4.5. Les équidés

Évalué en UGB, le cheptel des équidés en montagne regroupe 21 % du cheptel national

La carte 18 indique la localisation des différentes catégories d'équidés en France en 2010. Les animaux pour la selle et la course sont fréquents en Basse-Normandie et aussi dans les Pays-de-Loire et en Rhône-Alpes. Les animaux de trait et pour la boucherie se rencontrent notamment dans les Pyrénées, l'Auvergne et la Franche-Comté, tandis que les ânes, mulets et bardots sont présents notamment en Normandie, Ile-de-France, Poitou-Charentes, dans les Alpes du Sud, les Pyrénées, le Massif Central Sud et la Corse.

En 2010, 11 % des exploitations recensées au plan national élèvent des équidés (10 % en plaine et 18 % en montagne) ; en haute montagne, une exploitation sur quatre est concernée (tableau 57). Si le nombre des exploitations ayant des équidés diminue entre 1988 et 2010, leur importance relative s'accroît et ce, quelle que soit la zone considérée – plaine, montagne, haute montagne – avec respectivement 7 %, 12 % et 21 % en 1988.

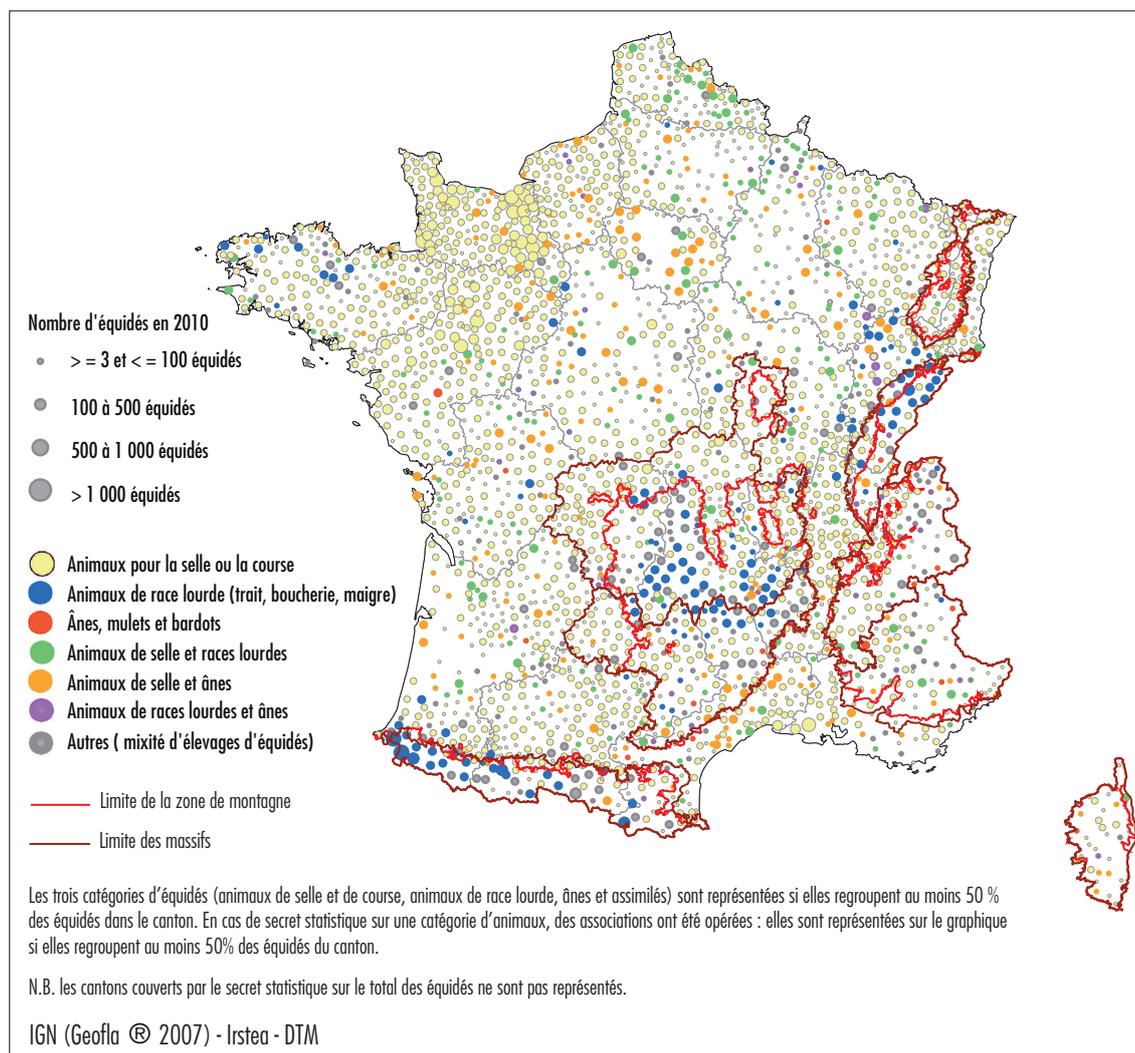
Comme le soulignent Perrot *et al.* (2013), « les très nombreux particuliers, détenteurs d'un ou de quelques chevaux qu'ils ne mettent pas à la reproduction ou qu'ils gardent aux abords de leur domicile, n'entraient pas dans le champ du recensement. De même, des établissements équestres n'ayant pas de statut agricole et conduits sans surfaces ont

Tableau 57
Répartition des équidés en 2010 selon les zones

Zone	Animaux pour la selle ou la course		Animaux de race lourde (trait, boucherie, maigre)		Ânes, mulets et bardots		Total équidés		
	Nb expl	Nb têtes	Nb expl	Nb têtes	Nb expl	Nb têtes	Nb expl	Nb têtes	Nb UGB
France métropolitaine	37 264	338 923	14 600	60 363	11 804	32 572	54 372	431 858	295 556
Montagne	7 330	50 036	5 876	25 405	3 993	11 975	14 385	87 416	62 883
dont haute montagne	622	4 568	708	4 149	536	1 780	1 538	10 497	7 802
France hors montagne	29 934	288 887	8 724	34 958	7 811	20 597	39 987	344 442	232 673

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Répartition du cheptel d'équidés par canton en 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

échappé au recensement »⁵⁹. L'accroissement relatif du poids des exploitations avec des équidés et le nombre de situations qui échappent au recensement expliquent sans doute l'impression répandue chez les agriculteurs de montagne d'une expansion des surfaces pâturées par des chevaux.

Alors que les chevaux et juments pour la selle ou la course sont largement prépondérants en plaine (84 % des effectifs d'équidés en 2010), la répartition est nettement différente en montagne où ces animaux ne représentent que 57 % des équidés tandis que les animaux pour le trait ou la boucherie regroupent 29 % des effectifs et les ânes et mulets 14 % (tableau 57).

Avec 26 % des exploitations ayant des équidés et 21 % des effectifs nationaux (exprimés en UGB) en 2010, la montagne représente donc un poids important.

Un cheptel d'équidés en progression en montagne, mais qui marque le pas depuis 2000

Les évolutions du cheptel d'équidés depuis 1970 montrent une diminution du cheptel en plaine (- 12 %, soit - 0,3 % par an entre 1970 et 2010) qui s'explique notamment par une forte chute entre 1970 et 1979 (près de - 6 % par an), presque compensée cependant par l'augmentation des effectifs de 1979 à 2000, puis par une nouvelle diminution depuis 2000 (- 12 %

59. En rapprochant les effectifs de juments recensées en 2010 des estimations de l'Institut Français du Cheval et de l'équitation, l'Institut de l'élevage indique cependant que les détenteurs de juments semblent avoir été largement

enquêtés, mais que des femelles non mises à la reproduction en 2010 ont pu aussi être comptabilisées dans les juments (Perrot et al., 2013).

Tableau 58

Évolution du cheptel d'équidés entre 1970 et 2010 par zones

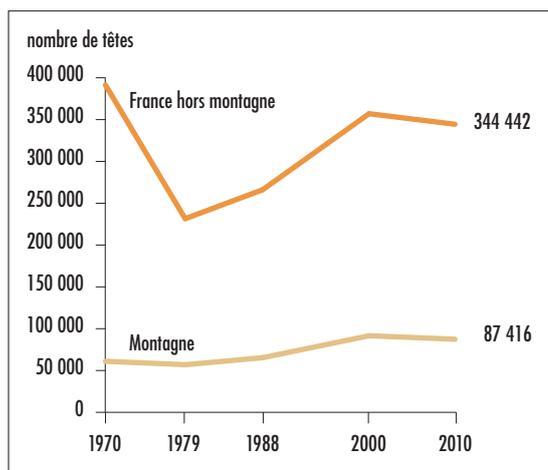
Équidés	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
France métropolitaine	- 26,7	+ 30,3	- 4,5	- 4,9	+ 1,6	+ 2,6	- 0,4	- 1,7	+ 1,2	- 0,1
Montagne	+ 7,0	+ 33,8	+ 43,2	- 0,8	+ 1,5	+ 2,9	- 0,5	+ 0,4	+ 1,3	+ 0,9
dont haute montagne	- 13,3	+ 5,5	- 8,6	- 3,2	+ 1,7	+ 1,9	- 1,7	- 0,8	+ 0,2	- 0,2
France hors montagne	- 32,0	+ 29,4	- 12,0	- 5,7	+ 1,6	+ 2,5	- 0,4	- 2,1	+ 1,2	- 0,3

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

(tableau 58 et graphique 95). En montagne, l'évolution a été comparable mais la régression entre 1970 et 1979 beaucoup moins marquée (- 0,8 % par an), d'où, au final, une progression

sensible du cheptel depuis 1970 (+ 43 %). En haute montagne, le profil d'évolution se rapproche davantage de celui de la plaine avec une diminution accusée entre 2000 et 2010.

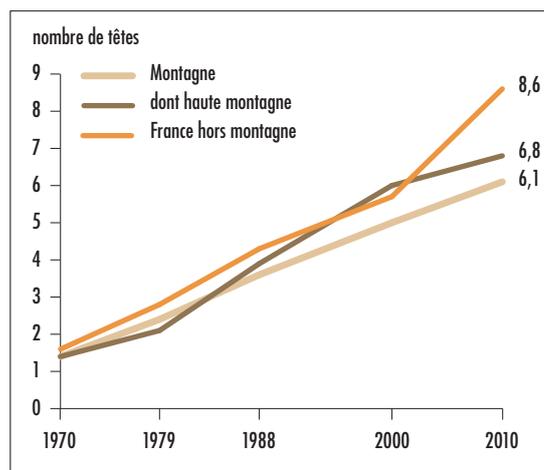
Graphique 95

Évolution du cheptel d'équidés (en nombre de têtes) en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Alors que la taille moyenne par élevage était très proche en 1970 en montagne comme en plaine (1,4-1,5 équidés), celle-ci s'est considérablement accrue pour atteindre 6 équidés en montagne et 8 en plaine en 2010 (7 en haute montagne), en lien avec une forte chute des « exploitations » avec équidés (nombre divisé par trois en montagne entre 1970 et 2010 et par plus de six en plaine) (graphique 96). Cette taille moyenne recouvre une certaine hétérogénéité selon le type d'équidés : ainsi, en 2010 en montagne, 72 % des exploitations ayant des ânes (ou assimilés) élèvent moins de 3 UGB équidés contre 50 % dans le cas d'animaux de race lourde ou 57 % pour des animaux de selle ou de course (tableau 59).

Graphique 96

Évolution du nombre d'équidés par exploitation entre 1970 et 2010

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les chevaux pour la selle et la course dominant en montagne, mais on note aussi des chevaux de race lourde dans les Pyrénées, des ânes et mulets dans les Alpes du Sud et en Corse

Le Massif Central regroupe près de la moitié des équidés de montagne. Avec les Alpes du Nord et les Pyrénées, cette proportion atteint 80 % en 2010 (graphique 97). Si le Massif Central reflète bien les moyennes de la montagne française, dans les Pyrénées les animaux de race lourde représentent près de la moitié des équidés (48 %) en 2010, tandis que les chevaux et juments pour la selle et la course sont prédominants dans les montagnes des Vosges (81 % des équidés), de la Corse (73 %)

Tableau 59

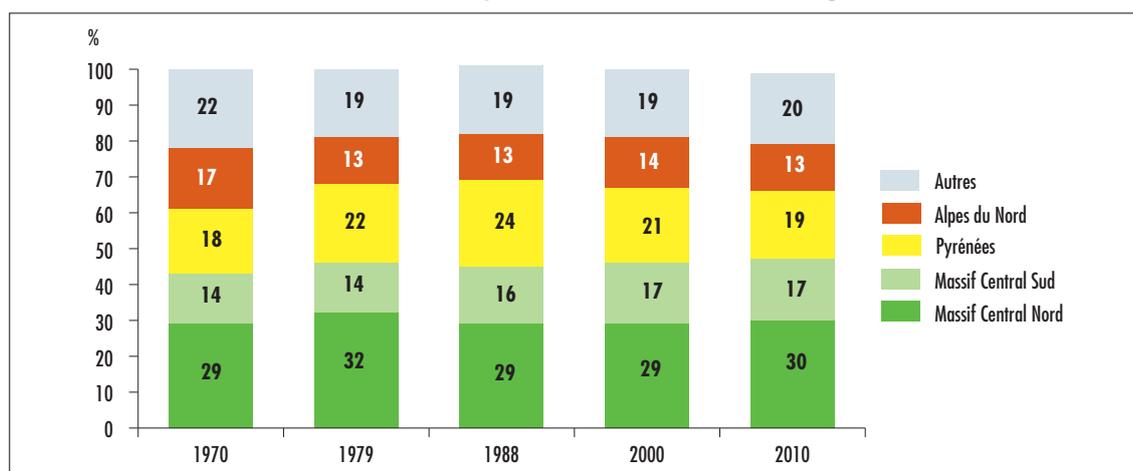
Répartition des exploitations avec équidés et taille moyenne de cheptel par exploitation selon le type d'équidés en 2010 en montagne et en plaine

Zone	En % des exploitations par type d'équidés et en nombre de têtes par exploitation	Animaux pour la selle ou la course		Animaux de race lourde (trait, boucherie, maigre)		Ânes, mulets et bardots	
		% expl.	Effectif moyen	% expl.	Effectif moyen	% expl.	Effectif moyen
Montagne	moins de 3 UGB équidés	57	2	50	2	72	2
	de 3 de 10 UGB équidés	28	6	39	5	20	5
	≥ 10 UGB équidés	15	27	11	16	8	6
	Ensemble	100	7	100	4	100	3
France hors montagne	moins de 3 UGB équidés	52	2	50	2	70	2
	de 3 de 10 UGB équidés	29	7	37	4	20	4
	≥ 10 UGB équidés	19	34	13	13	10	5
	Ensemble	100	10	100	4	100	3

N.B. une même exploitation peut élever plusieurs types d'équidés.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 97

Part des massifs dans le nombre d'équidés de la zone de montagne entre 1970 et 2010


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

et du massif alpin (70 %). Les ânes et mulets sont bien représentés dans les Alpes du Sud (23 % des équidés) et la Corse (25 % des équidés en 2010 ; ils représentaient même 41 % en 1988).

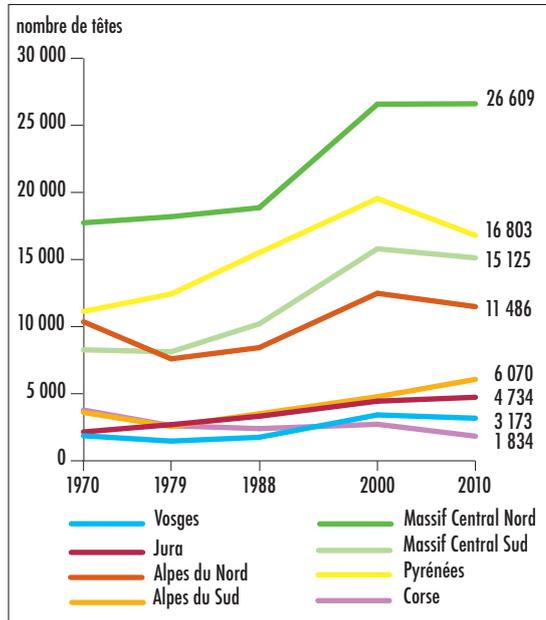
En Corse, forte baisse des effectifs d'équidés (population d'ânes divisée par deux)

Par rapport aux moyennes de la montagne française, les évolutions les plus marquantes concernent le Massif Central Sud (+ 83 % entre 1970 et 2010) et le Jura (+ 120 % mais

avec un faible effectif en 1970 : 5 % des UGB équines) mais aussi à l'opposé la Corse (- 51,5 % des effectifs) (tableau 60 et graphique 98). L'évolution de la taille moyenne des élevages d'équidés dans les principaux massifs suit la tendance nationale (graphique 99).

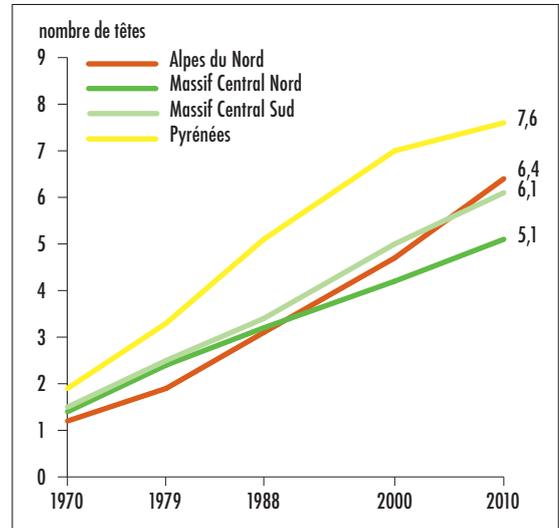
La carte 19 montre une diminution apparente en Corse tandis que le cheptel d'équidés semble progresser sensiblement dans le Massif Central (Auvergne, Limousin, Aveyron, Lot), dans le massif vosgien et dans les Alpes du Sud (mais avec des effectifs encore limités).

Graphique 98
Évolution des équidés (en nombre de têtes)
 dans les zones de montagne des principaux massifs



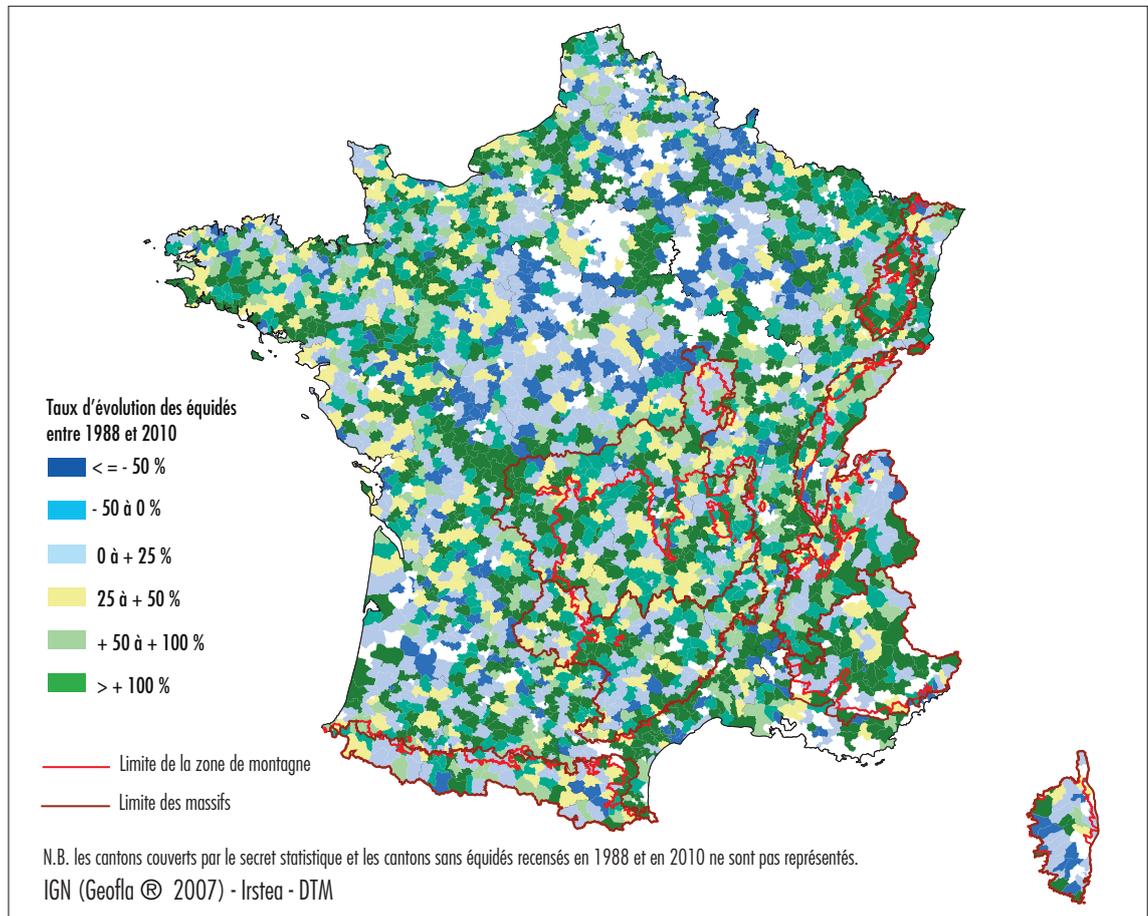
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 99
Évolution du nombre d'équidés
 par exploitation pour les zones de montagne des massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 19
Évolution des effectifs d'équidés par canton entre 1988 et 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

Tableau 60

Évolution du cheptel d'équidés entre 1970 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Équidés	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Vosges	- 6,1	+ 81,1	+ 70,0	- 2,6	+ 2,0	+ 5,7	- 0,7	- 0,3	+ 2,7	+ 1,3
Jura	+ 54,3	+ 42,6	+ 120,0	+ 2,5	+ 2,3	+ 2,5	+ 0,6	+ 2,4	+ 1,6	+ 2,0
Alpes	- 14,5	+ 47,1	+ 25,8	- 3,5	+ 1,8	+ 3,1	+ 0,2	- 0,9	+ 1,8	+ 0,6
Alpes du Nord	- 18,6	+ 36,2	+ 10,9	- 3,4	+ 1,2	+ 3,3	- 0,8	- 1,1	+ 1,4	+ 0,3
Alpes du Sud	- 2,7	+ 73,2	+ 68,5	- 3,7	+ 3,6	+ 2,6	+ 2,4	- 0,2	+ 2,5	+ 1,3
Massif Central	+ 11,7	+ 43,6	+ 60,5	+ 0,1	+ 1,1	+ 3,2	- 0,2	+ 0,6	+ 1,7	+ 1,2
Massif Central Nord	+ 6,3	+ 41,1	+ 50,0	+ 0,3	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,0	+ 0,3	+ 1,6	+ 1,0
Massif Central Sud	+ 23,3	+ 48,3	+ 82,8	- 0,2	+ 2,6	+ 3,7	- 0,4	+ 1,2	+ 1,8	+ 1,5
Pyrénées	+ 39,3	+ 8,3	+ 50,9	+ 1,2	+ 2,5	+ 1,9	- 1,5	+ 1,9	+ 0,4	+ 1,0
Corse	- 36,6	- 23,5	- 51,5	- 4,0	- 1,0	+ 1,1	- 3,9	- 2,5	- 1,2	- 1,8

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

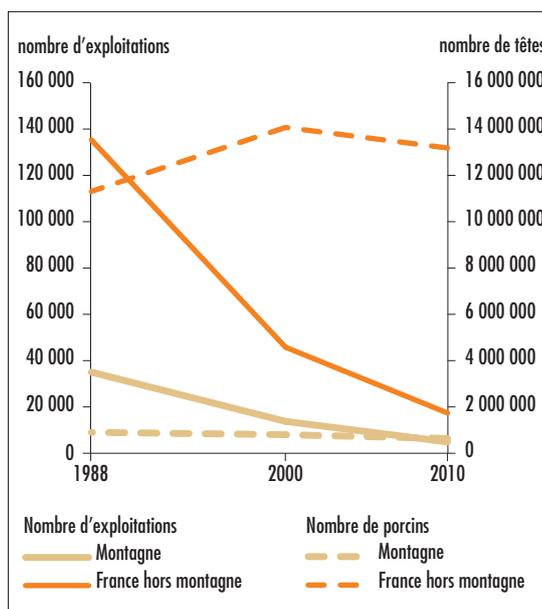
4.6. Autres cheptels

4.6.1 Les porcs

Des restructurations très importantes de l'élevage porcin en montagne et surtout en plaine

Alors qu'en plaine le cheptel porcin a augmenté de +24 % entre 1988 et 2000, l'évolution a été différente en montagne et en haute montagne avec une diminution respective de - 11 % et - 17 % (tableau 61 et graphique 100). Cette régression s'est poursuivie en montagne sur la période 2000-2010 et a touché également la plaine. Dans le même temps, la disparition des exploitations a été très importante : entre 1988 et 2010, - 86 % en montagne, soit un rythme semblable à la plaine (- 87 %). Les restructurations ont donc été très fortes sur cette période 1988-2010, la taille moyenne des cheptels ayant été multipliée par 9 en plaine et par 5 en montagne ! En plaine, en 2010, seulement 10 % des exploitations porcines élèvent plus de 2 000 porcs mais elles rassemblent près de la moitié (47 %) du cheptel porcin, tandis que ces proportions sont respectivement de 1 % et 19 % en montagne (graphique 101). C'est dans les montagnes du massif du Jura et du Massif Central Sud qu'on trouve les élevages les plus importants (respectivement 300 et 260 porcs en moyenne par exploitation).

Graphique 100
Évolution des élevages de porcs en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

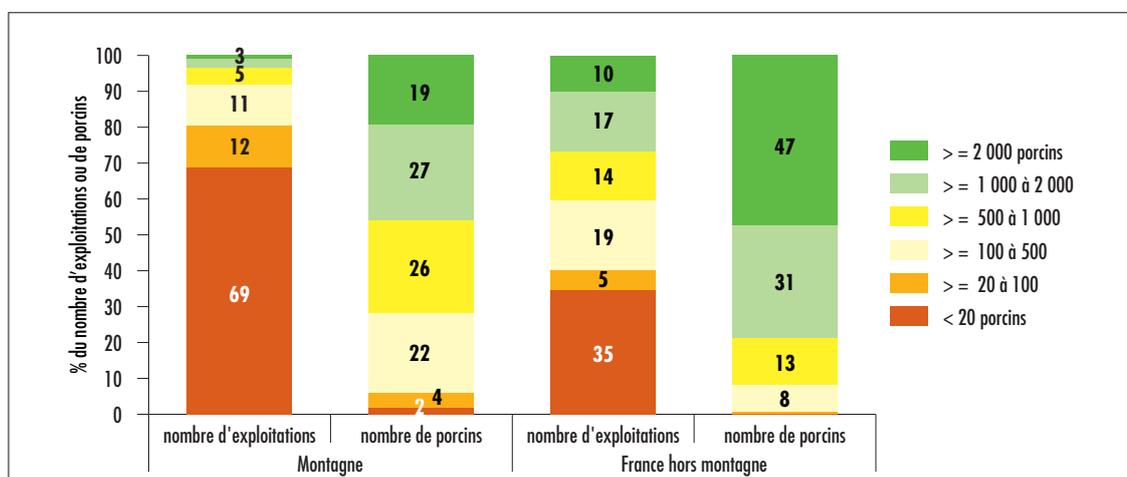
Tableau 61

Évolution des élevages et des cheptels porcins entre 1988 et 2010 selon les zones

Élevages porcins		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de porcins par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 61	- 64	- 86		
	dont haute montagne	- 54	- 60	- 82		
	France hors montagne	- 66	- 62	- 87		
Nombre de têtes	Montagne	- 11	- 21	- 29	26	130
	dont haute montagne	- 17	- 15	- 29	14	55
	France hors montagne	+ 24	- 6	+ 17	84	758

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

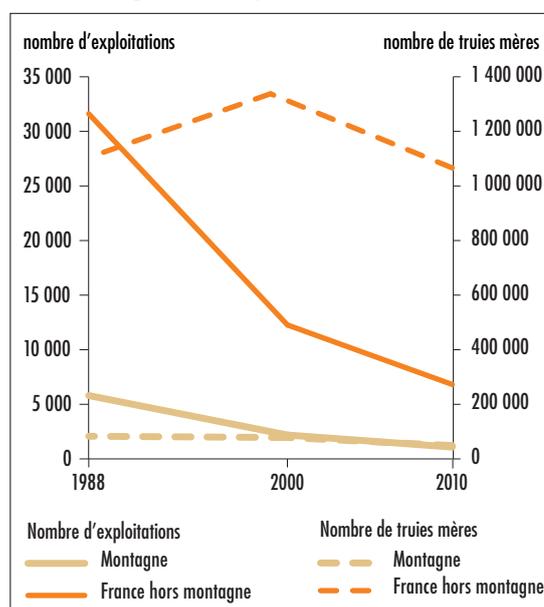
Graphique 101

Répartition des exploitations porcines et du cheptel porcine en fonction de la taille de l'atelier porcine en 2010 en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Des évolutions semblables peuvent être mises en évidence pour le cheptel de truies où le cheptel a cependant mieux résisté en montagne et en surtout en haute montagne (progression de + 3 %) entre 1988 et 2000 (tableau 62 et graphique 102). En plaine, en 2010, un quart des exploitations (24 %) élèvent plus de 200 truies-mères et rassemblent plus de la moitié (56 %) du cheptel de truies, tandis qu'en montagne ces proportions sont respectivement de 4 % et 31 % (graphique 103). On retrouve parmi les massifs où cet élevage est le plus important, les massifs du Jura et le Massif Central Sud (63 à 72 truies en moyenne) mais aussi le Massif Central Nord (64 truies en moyenne par exploitation).

Graphique 102

Évolution des élevages de truies mères en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

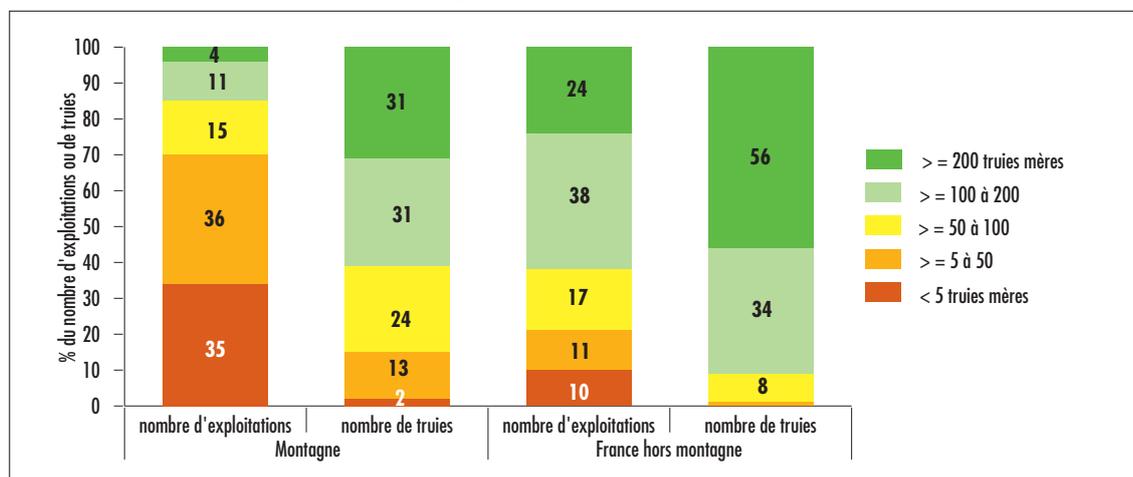
Tableau 62

Évolution des élevages et du cheptel de truies entre 1988 et 2010 selon les zones

Élevages de truies		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de truies par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 62	- 50	- 81		
	dont haute montagne	- 60	- 37	- 75		
	France hors montagne	- 61	- 44	- 78		
Nombre de têtes	Montagne	- 6	- 38	- 41	14	45
	dont haute montagne	+ 3	- 15	- 13	8	27
	France hors montagne	+ 21	- 20	- 3	35	156

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 103

Répartition des exploitations et du cheptel de truies-mères en fonction de la taille de l'atelier truies en 2010 en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.6.2 Les volailles**De fortes restructurations dans les élevages de volailles en montagne**

Ce sont les élevages de poules pondeuses pour la production d'œufs de consommation qui sont, et de loin, les plus répandus en montagne (92 % des élevages ayant des volailles en 2010) (tableau 63). Si, globalement, l'effectif de volailles se maintient à peu près en montagne depuis 1988 (- 5 %, soit 11 millions de têtes en 2010), le nombre d'élevages ayant des volailles a chuté de - 78 % entre 1988 et 2010 en montagne (et jusqu'à - 95 % pour les élevages de poulettes où la restructuration a été radicale, la taille moyenne passant de 90 poulettes en 1988 à près de 1 400 en 2010). La taille moyenne des élevages de poulets de chair est passée de 100 à plus de 500 de 1988 à 2010. Des évolutions semblables peuvent être notées pour les dindes et dindons et, à un degré

moindre, pour les pintades. Les effectifs globaux de canards (à rôtir ou à gaver) sont en expansion.

En haute montagne, encore des élevages familiaux de poules pondeuses

Pour les **poules pondeuses** en vue de la production d'œufs de consommation, la phase d'expansion entre 1988 et 2000 en plaine n'a pas vraiment affecté la montagne (repli de l'effectif de - 11%) et encore moins la haute montagne (- 57%) (tableau 64 et graphique 104). La crise de la grippe aviaire en 2006 (GraphAgri 2010) a relativement épargné la production d'œufs de consommation (baisse du cheptel de poules pondeuses de - 3% seulement en plaine entre 2000 et 2010) mais le rythme de diminution du cheptel de poules n'a pas faibli en montagne (- 18%). Si la restructuration des exploitations élevant des poules pondeuses a été très forte en plaine (taille

Tableau 63

Évolution des élevages de volailles en montagne entre 1988 et 2010

Volailles Effectif présent le jour de l'enquête (ou au 1 ^{er} novembre)	Exploitations en ayant				Effectifs (nombre de têtes)			
	1988	2000	2010	Évolution 1988-2010 %	1988	2000	2010	Évolution 1988-2010 %
Poules pondeuses (œufs de consommation)	101 622	49 131	20 681	- 80	2 866 490	2 549 769	2 094 638	- 27
Poules pondeuses (œufs à couver)	97	98	168	+ 73	71 068	99 585	114 425	+ 61
Poulettes	11 068	3 129	551	- 95	991 844	779 579	746 965	- 25
Poulets de chair et coqs	51 126	26 887	9 028	- 82	4 905 134	4 786 728	4 793 101	- 2
Dindes et dindons	10 985	5 587	1 270	- 88	882 237	1 231 627	607 004	- 31
Pintades	6 671	3 549	1 108	- 83	779 626	609 298	431 956	- 45
Canards à rôtir	} 27 703	12 461	3 652	} - 84	} 646 755	481 589	274 956	} + 29
Canards à gaver		2 544	692			355 790	557 466	
Oies (à rôtir, à gaver)	7 454	4 935	1 837	- 75	52 336	42 904	19 875	- 62
Pigeons, cailles	9 257	4 408	1 004	- 89	394 895	197 767	275 814	- 30
Autruches	////	////	14		////	////	601	
Autres volailles pour la ponte	////	////	s		////	////	s	
Autres volailles	////	////	s		////	////	s	
Total volailles	104 690	52 162	22 562	- 78	11 590 385	11 134 636	10 956 009	- 5

//// : non disponible ; s : secret statistique

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

moyenne passant de moins de 100 à plus de 800 poules par atelier), elle a été plus atténuée en montagne où la taille moyenne reste de 100 poules en 2010 et, surtout, en haute montagne qui reste dominée par des élevages de type familial avec une taille moyenne très faible (14 poules) qui n'a d'ailleurs pas évolué entre 1988 et 2010 malgré la disparition de 78 % des exploitations. Les ateliers de plus de 1 000 poules pondeuses sont rares, aussi bien en

montagne (0,6 % des élevages de poules pondeuses en 2010) qu'en plaine (3,4 %), mais ils regroupent respectivement 85 % et 98 % des effectifs de poules pondeuses en montagne et en plaine (graphique 105). C'est dans les montagnes des Alpes du Nord (cf. Drôme en particulier) que les élevages ont la taille moyenne la plus grande (300 poules en moyenne par exploitation en ayant).

Tableau 64

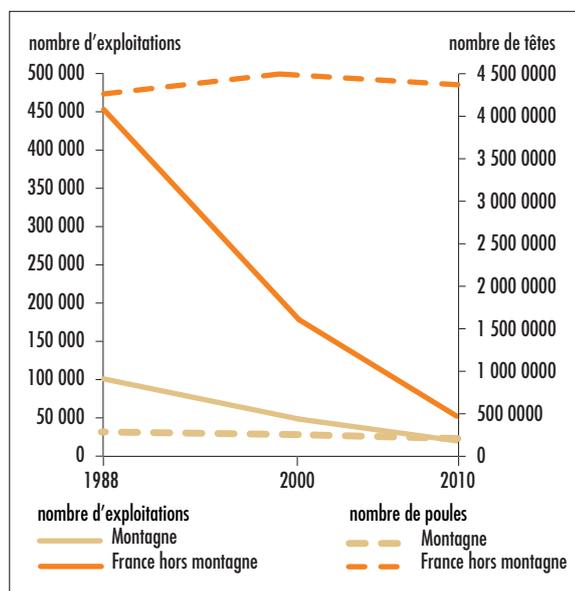
Évolution des élevages de poules pondeuses (œufs de consommation) entre 1988 et 2010 selon les zones

Élevages de poules pondeuses		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de poules par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 52	- 58	- 80		
	dont haute montagne	- 52	- 55	- 78		
	France hors montagne	- 61	- 70	- 88		
Nombre de têtes	Montagne	- 11	- 18	- 27	28	101
	dont haute montagne	- 57	- 49	- 78	14	14
	France hors montagne	+ 6	- 3	+ 3	94	827

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 104

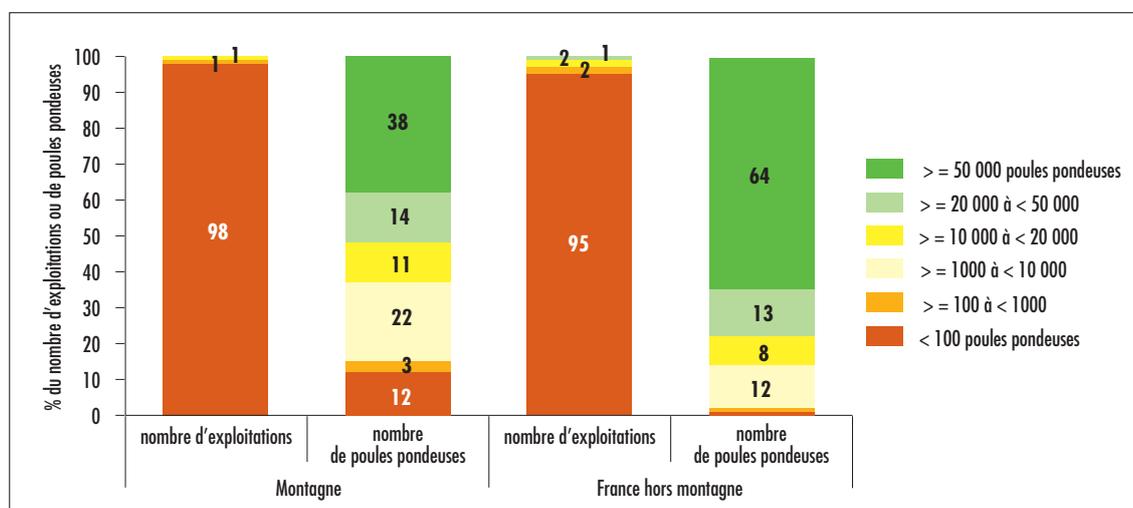
Évolution des élevages de poules pondeuses (œufs de consommation) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 105

Répartition des élevages et des effectifs de poules pondeuses (œufs de consommation) en fonction de la taille de l'atelier de poules pondeuses en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.6.3 Les lapins

Les lapins en montagne : toujours des élevages familiaux de très petite taille

Depuis 1988 on note une chute considérable du nombre d'exploitations produisant des lapins, en montagne (- 86 %) comme en plaine (- 93 %), qui s'est accompagnée d'une restructuration importante, la taille moyenne des exploitations produisant des lapins passant de 6 à 38 lapines en plaine alors qu'elle n'a fait « que » doubler en montagne (de 4 à 9), ce qui montre

que les élevages familiaux résistent encore en montagne et en haute montagne (tableau 65 et graphique 106). Le graphique 107 montre qu'il n'existe quasiment pas d'élevage de taille intermédiaire entre l'élevage familial de moins de 20 lapines et l'atelier de plus de 100 lapines mères (seulement 1 % des élevages en montagne en 2010 mais près de la moitié du cheptel de lapines, contre 6 % des élevages en plaine et 89 % des effectifs de lapines). Cette production reste en effet essentiellement familiale quel que soit le massif considéré.

Tableau 65

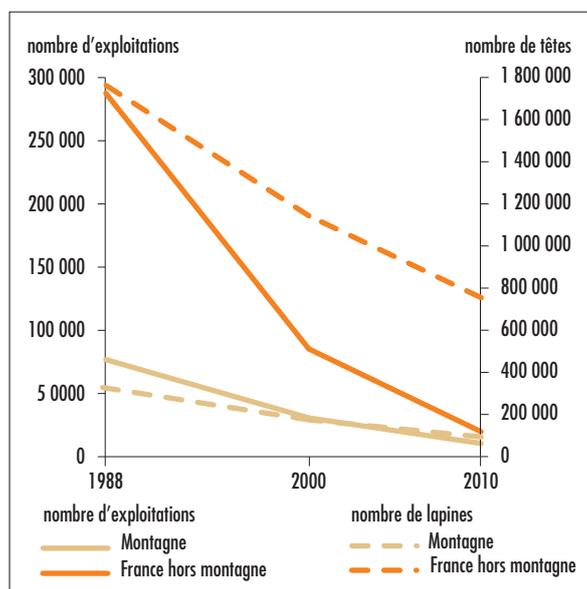
Évolution des élevages de lapines entre 1988 et 2010 selon les zones

Élevages de lapines mères (race angora exclue)		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de lapines par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 60	- 66	- 86		
	dont haute montagne	- 58	- 68	- 86		
	France hors montagne	- 70	- 77	- 93		
Nombre de lapines	Montagne	- 47	- 48	- 72	4	9
	dont haute montagne	- 55	- 54	- 79	4	6
	France hors montagne	- 35	- 34	- 57	6	38

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 106

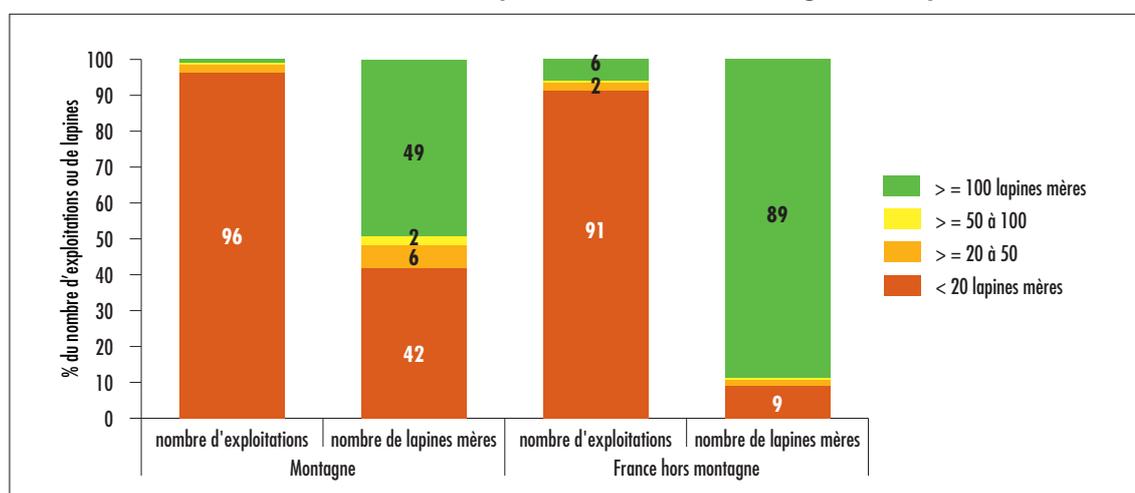
Évolution des élevages de lapines-mères (race angora exclue) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 107

Répartition des élevages et des effectifs de lapines mères (race angora exclue) en fonction de la taille de l'atelier de lapines en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

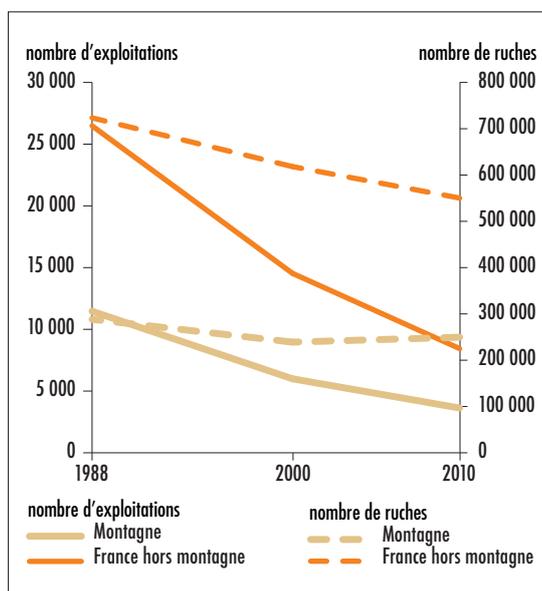
4.6.4 L'élevage apicole

Le nombre de ruches a progressé en montagne entre 2000 et 2010

Si l'effectif de ruches a diminué régulièrement en plaine entre 1988 et 2010, il n'en a pas été de même en montagne où l'effectif a même progressé depuis 2000 tandis qu'il stagne en haute montagne (tableau 66 et graphique 108). En revanche, le nombre d'exploitations ayant des ruches a diminué sensiblement (- 68 % en montagne comme en plaine). Les tailles moyennes sont très semblables quelle que soit la zone : en 2010, près de 70 ruches par exploitation en montagne. De même, la répartition des exploitations apicoles et du nombre de ruches en fonction de la taille de l'atelier ruches est assez voisine en montagne et en plaine (graphique 109). Avec en moyenne une centaine de ruches par exploitation apicole, les montagnes des Alpes du Sud, du Massif Central Sud, des Pyrénées et de Corse sont celles où l'élevage apicole atteint les tailles les plus élevées.

Graphique 108

Évolution des exploitations apicoles (nombre d'exploitations et nombre de ruches en production) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 66

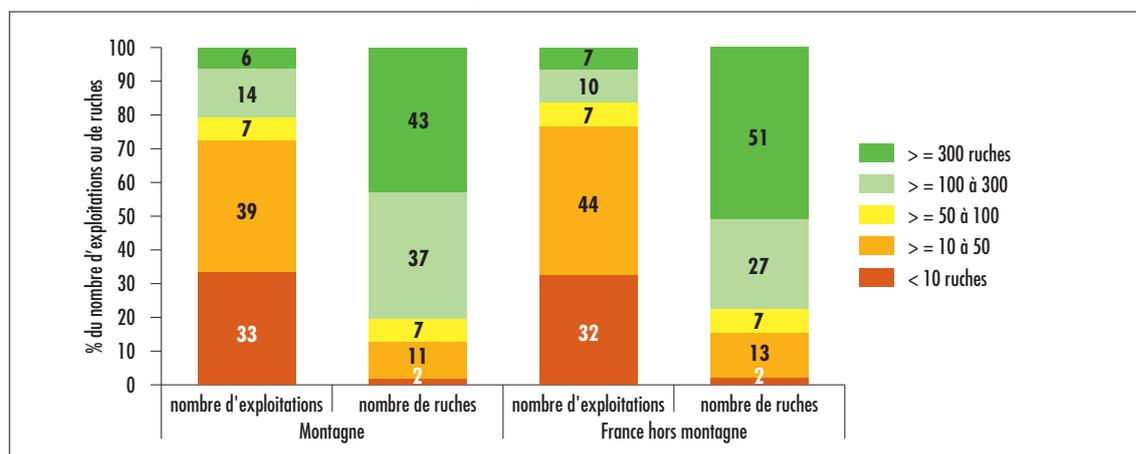
Évolution des exploitations apicoles et du nombre de ruches entre 1988 et 2010 selon les zones

Ruches en production		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de ruches par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 48	- 39	- 68		
	dont haute montagne	- 43	- 46	- 69		
	France hors montagne	- 45	- 42	- 68		
Nombre de lapines	Montagne	- 17	+ 4	- 13	25	69
	dont haute montagne	- 12	- 2	- 14	22	62
	France hors montagne	- 15	- 11	- 24	27	65

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 109

Répartition des élevages apicoles et des ruches en production en fonction de la taille de l'atelier ruches en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.7. Autres élevages destinés à la commercialisation

Seulement 0,5 % des exploitations concernées, en montagne comme en plaine

Avec 2 400 exploitations au plan national (dont un peu plus de 400 en montagne), soit 0,49 % des exploitations en 2010, ces divers élevages semblent, en montagne comme en plaine, avoir connu un relatif déclin entre 1988 et 2000 puis une légère reprise entre 2000 et 2010 (graphique 110). On note toutefois que les exploitations classées dans la rubrique « autres élevages » sont en progression régulière depuis 1988, bien que les élevages d'autruches aient été retirés de cette liste en 2010⁶⁰.

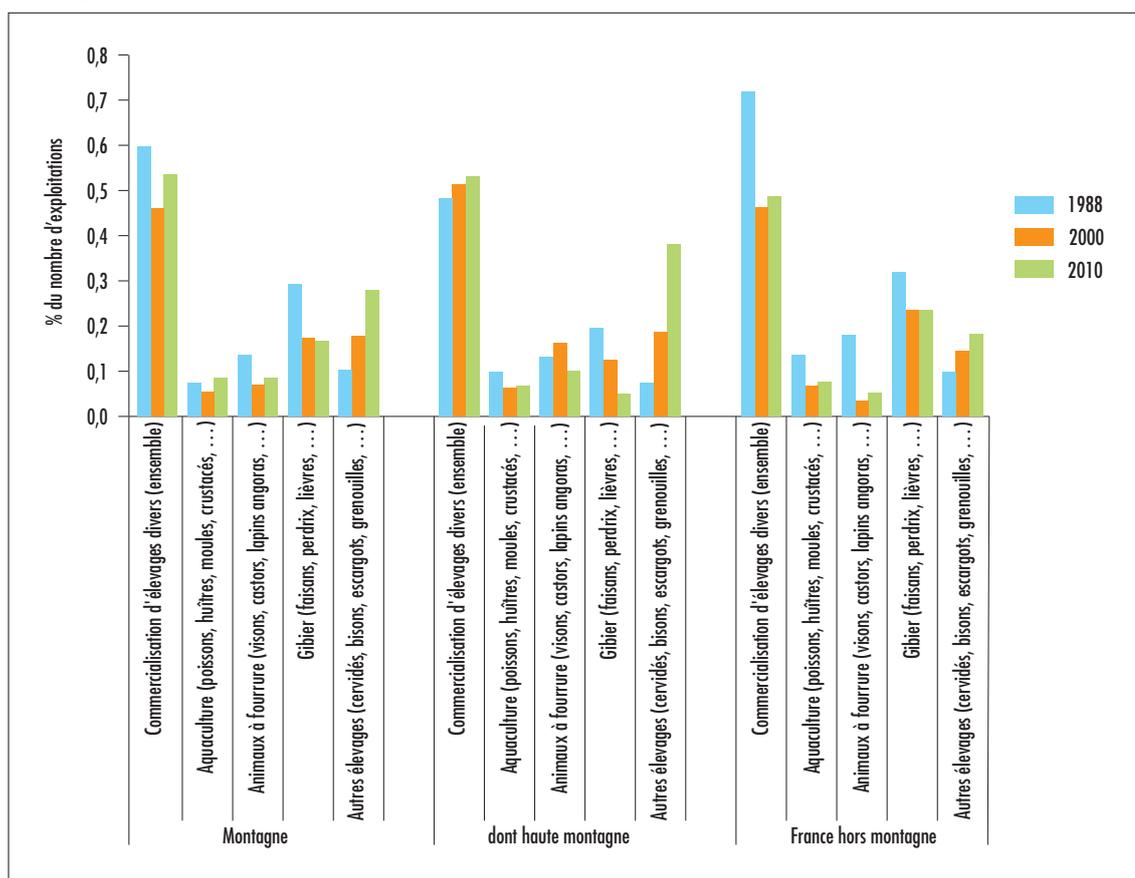
En montagne, la baisse entre 1988 et 2000 a été particulièrement marquée dans les élevages pour le gibier et dans les élevages d'animaux à fourrure.

Le classement par Otex ne semble pas indiquer de spécialisation de ces exploitations (en montagne en 2010, seules 4 % de ces exploitations - dont 12 % des exploitations pratiquant l'aquaculture - sont non classées, c'est-à-dire avec une PBS nulle) mais cela provient aussi du mode de calcul des Otex⁶¹.

Dans les massifs, ce sont surtout les Vosges (0,97 % des exploitations) et le Jura (0,88 %) qui sont concernés par de tels élevages (en moyenne, en montagne : 0,53 % des exploitations en 2010), en particulier dans la rubrique « autres élevages » (cervidés, bisons...).

Graphique 110

Élevages divers destinés à la commercialisation par zones (en % du nombre d'exploitations)



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

60. Les autruches sont désormais intégrées dans les élevages de volailles. D'autres élevages ont changé de catégorie (exemple : élevage de crustacés qui passe de la rubrique « autres élevages » en 1988 à « aquaculture » à partir de 2000), mais cela ne semble pas avoir influencé les tendances observées.

61. Ainsi il n'est pas étonnant de trouver 45 % des élevages d'animaux à fourrure et 38 % des « autres élevages » classés en systèmes « autres herbivores » ou « grandes cultures », même si certains de ces élevages sont spécialisés, puisque nombre d'entre eux s'appuient sur des prairies (chèvres angoras, lamas, cervidés, bisons...) et qu'il peut y avoir en outre un peu de céréales ou de fourrages destinés à la vente.